



# Fiche pédagogique sur le modèle d'exposition V2.4

Janvier 2022 | Programme ROR |

## QU'EST-CE QUE LE ROR ?

Le ROR (Répertoire Opérationnel des Ressources) a **vocation à exposer la description de l'offre de santé des établissements sanitaires (MCO, SSR, PSY), des établissements et services en charge des personnes âgées en perte d'autonomie (PA) / des personnes en situation de handicap (PH), et des structures de ville.**

- ▶ **Le ROR est positionné comme le référentiel de données de description de l'offre de santé au service de ces usages, afin :**
  - D'éviter la multiplication des référentiels de description de l'offre de santé dans les applications métiers, coûteuse pour les régions qui déploient ces outils ;
  - De concentrer les efforts de peuplement sur un référentiel unique ;
  - De limiter les ruptures de prise en charge du patient en favorisant l'interopérabilité des systèmes d'information qui s'appuient sur une vision harmonisée de description de l'offre de santé.
  
- ▶ **Le ROR, en tant que référentiel socle, alimente :**
  - Les outils d'information de l'espace numérique de santé du patient (Santé.fr)
  - Les outils du bouquet de service des professionnels qui permettent d'organiser la prise en charge du patient sans rupture tout au long de son parcours de soins (outils e.parcours, outils d'orientations en SSR, outils d'orientation des personnes âgées en perte d'autonomie, outil d'orientation des personnes en situation de handicap, SAS ...)

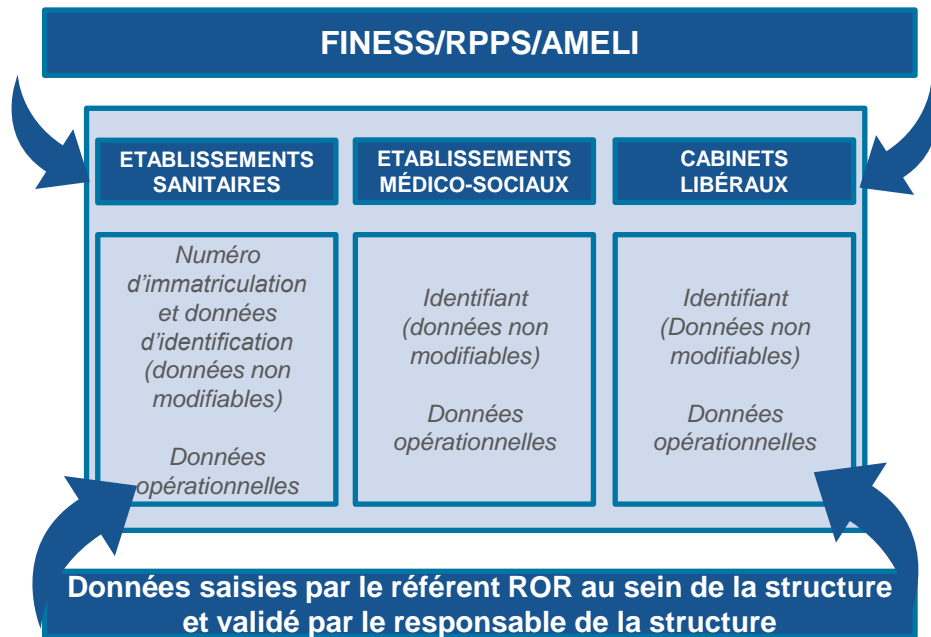
# COMMENT LE ROR EST-IL ALIMENTÉ ?

- ▶ Le ROR est alimenté par les annuaires d'acteurs de santé pour les données d'identification des structures :

- FINESS pour les structures juridiques et les entités géographiques des établissements sanitaires, médico-sociaux et les structures de ville de type centres de santé et maisons de santé.
- RPPS pour les cabinets libéraux.

Les données issues des annuaires d'acteurs de santé ne sont pas modifiables dans le ROR.

- ▶ Les données opérationnelles (offre de santé) sont saisies par les structures qui portent l'offre (ES et ESMS et cabinet libéraux)
- ▶ Quelques données opérationnelles de description des cabinets libéraux sont alimentées par AMELI



# COMMENT L'OFFRE DE SANTÉ EST-ELLE STRUCTURÉE ?

L'offre de santé se définit comme un ensemble de soins ou de services dispensés par une structure de santé (un établissement sanitaire, un établissement médico-social, une structure de ville).

- **La description de l'offre dans le ROR est constituée d'une description des activités opérationnelles délivrées par la structure et des ressources opérationnelles spécifiques mises en œuvre pour réaliser ces activités :**



**Activités Opérationnelles** : Une ou plusieurs activités opérationnelles ou prestations délivrées dans le cadre du parcours de santé (le libellé d'une activité fait référence à un ensemble d'actions de soin ou de services homogène). Ces activités opérationnelles permettent de prendre en charge une patientèle déterminée selon des modalités précises en termes de durée et d'intensité de soins.



**Professionnels de santé** : les professionnels libéraux et les professionnels de santé référents pour une offre dans les établissements sanitaires et médico-sociaux.



**Équipements spécifiques** : Des équipements spécifiques pour réaliser les activités opérationnelles (ex : chambre à pression positive (chambre stérile) pour un service de grands brûlés)

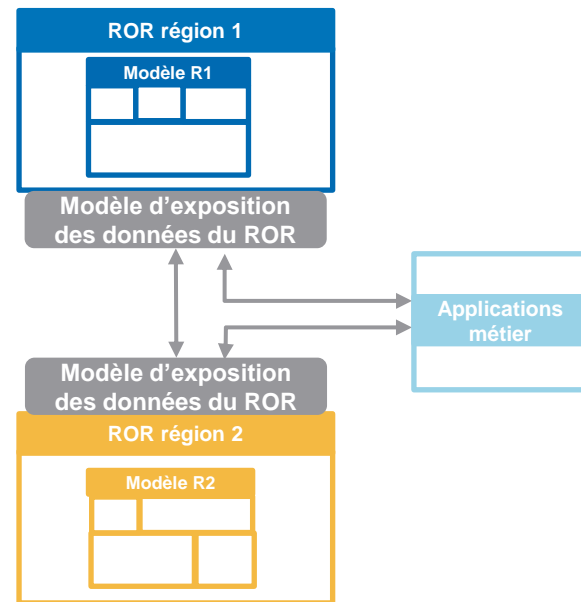


**Capacité d'accueil** : La capacités d'accueil pour cette activité (capacité et disponibilité en lits et places) ;

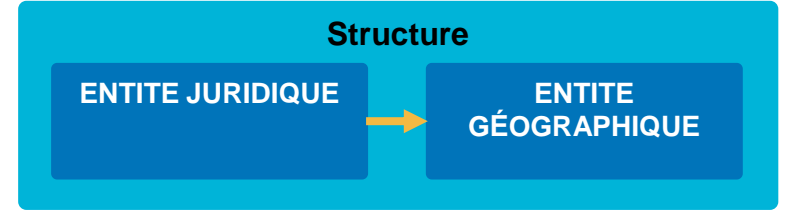
# UNE DESCRIPTION PARTAGÉE DES ACTIVITÉS ET DES RESSOURCES

Le modèle d'exposition décrit les objets utilisés par les ROR régionaux pour exposer l'offre de santé. Il permet l'échange d'informations harmonisées entre deux ROR ou entre un ROR et une application externe.

- ▶ Ce modèle d'exposition est commun à tous les ROR régionaux. Les données des ROR sont exposées de façon identique sur l'ensemble du territoire et sur tous les champs d'activité.
- ▶ En présentant la description de l'offre sanitaire et médico-sociale de façon normalisée, le modèle d'exposition :
  - Permet une description homogène des structures qui proposent le même type d'offre et facilite la recherche inter-ROR sur les champs sanitaire et médico-social ;
  - Fournit une vision nationale de l'offre de santé aux applications métiers qui consomment les ROR régionaux (outil d'information comme Santé.fr, outils d'orientation comme via trajectoire, outils de coordination et de parcours, outils de régulation).

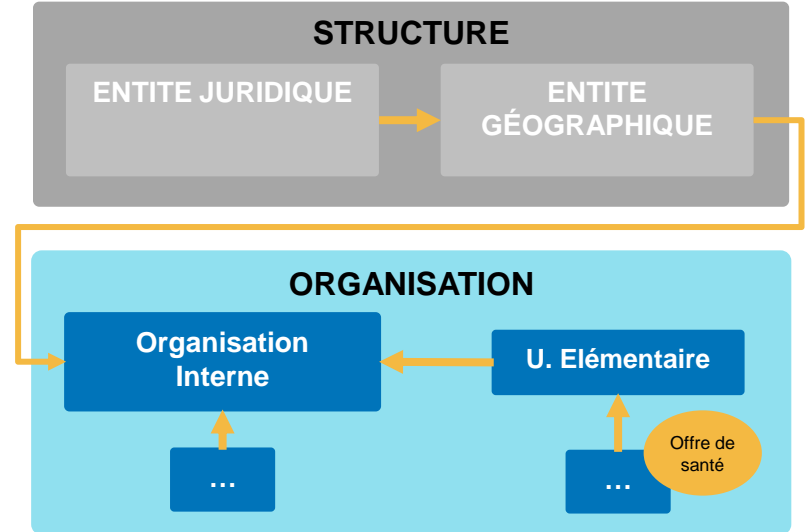


- ▶ La partie « structure » est composée de l'Entité Juridique et de ses établissements géographiques. Ces structures du domaine sanitaire (y compris cabinets libéraux, centre de santé...) et médico-sociales sont immatriculées dans les répertoires nationaux.

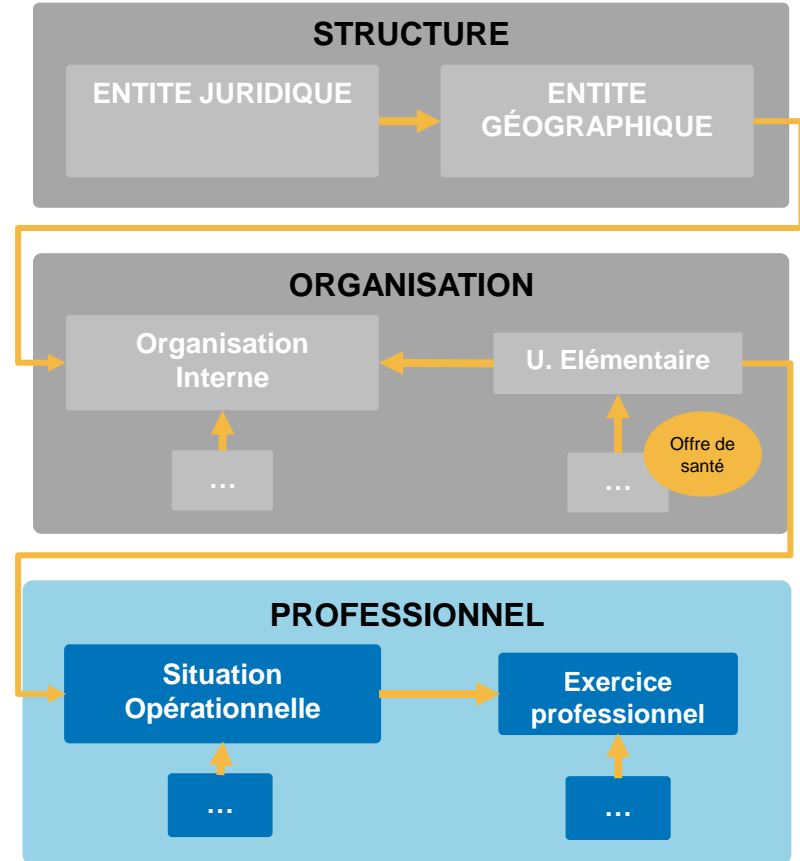


# LA STRUCTURATION DE L'OFFRE DE SANTÉ DANS LE MODÈLE D'EXPOSITION

- ▶ La partie « structure » est composée de l'Entité Juridique et de ses établissements géographiques. Ces structures du domaine sanitaire (y compris cabinets libéraux, centre de santé...) et médico-sociales sont immatriculées dans les annuaires d'acteurs nationaux.
- ▶ La partie « organisation » décrit l'organisation interne d'un établissement (pôles, services, unités fonctionnelles et élémentaires). Les activités opérationnelles, les équipements spécifiques et autres données opérationnelles de description de l'offre de santé sont rattachés aux unités élémentaires.



- ▶ La partie « structure » est composée de l'Entité Juridique et de ses établissements géographiques. Ces structures du domaine sanitaire (y compris cabinets libéraux, centre de santé...) et médico-sociales sont immatriculées dans les répertoires nationaux.
- ▶ La partie « organisation » décrit l'organisation interne d'un établissement (pôles, services, unités fonctionnelles et élémentaires). Les activités opérationnelles, les équipements spécifiques et autres données opérationnelles de description de l'offre de santé sont rattachés aux unités élémentaires.
- ▶ La partie « professionnel » décrit les professionnels (Personnes physiques) qui contribuent à l'offre de santé. La situation opérationnelle d'un professionnel de santé permet d'indiquer si il pratique en tant que libéral ou salarié dans une unité élémentaire. Un professionnel libéral est rattaché à son cabinet ; un professionnel salarié peut être rattaché à une unité élémentaire si il est référent de son offre.





# LES TYPES DE DONNÉES DANS LE ROR

- ▶ **Données d'identification de la structure → Ces données sont issues des annuaires d'acteurs de santé (personnes morales, personnes physiques) nationaux et visent à assurer une cohérence globale entre les services numériques et les référentiels.**
  - Un numéro d'identification nationale, unique et persistant, est attribué à chaque personne physique ou morale enregistrée dans un annuaire d'acteurs national (FINESS, RPPS). Cet identifiant unique permet l'interopérabilité des systèmes.
  - Dès lors qu'une information est disponible dans un référentiel national, elle ne doit pas faire l'objet d'une ressaisie locale mais d'une alimentation à partir de l'annuaire d'acteurs national. Ce principe permet d'assurer une cohérence globale avec l'ensemble de la sphère santé, notamment sur les structures et les professionnels.
  - Les données issues des annuaires d'acteurs nationaux sont considérées comme données de référence, et ne font donc pas l'objet d'une modification dans le ROR.
  
- ▶ **Données opérationnelles → Ce sont les données de description de l'offre de santé saisies ou alimentées par les structures qui réalisent cette offre de santé.**
  - Il s'agit de description validée par le responsable d'établissement sanitaire, médico-social ou de structure de ville.
  - Cette description est composée de deux types distincts de données opérationnelles :
    - les données « statiques » relevant des structures et de l'organisation des soins et ne nécessitant pas de modification fréquente ;
    - les données « dynamiques » nécessitant des modifications fréquentes (par exemple, la disponibilité des lits).

## ▶ Données publiques

- données d'identification des structures ainsi que les données de description de l'offre de santé dès lors qu'il ne s'agit pas de données en accès restreint ou très restreint.

## ▶ Données en accès restreint

- données relevant du domaine technique des prises en charges concernées et compréhensibles uniquement par un utilisateur professionnel.

## ▶ Données en accès très restreint

- données sensibles présentant un risque d'utilisation des informations à des fins criminelles et données de gestion de crise.

## ▶ **Le niveau de confidentialité des données du ROR est définie dans la doctrine d'urbanisation du ROR et validé par le COPIL national ROR**

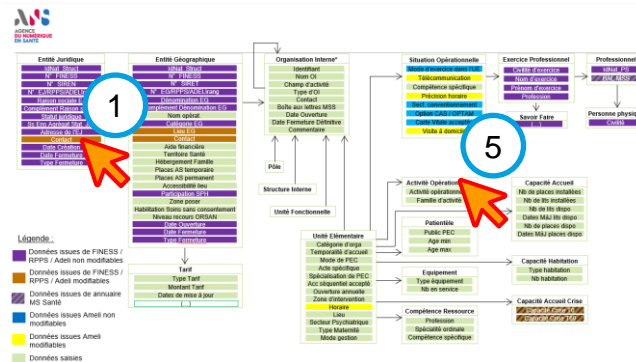


## Présentation interactive du modèle d'exposition

L'objectif de ce document est de vous aider à mieux comprendre les différents composants et attributs du modèle d'exposition.

## Exemple d'utilisation

- **0** : Se mettre en mode « présentation » dans la slide 13
- **1** : Je veux avoir plus d'informations sur l'attribut « Contact », un attribut de l'Entité Juridique. Sur la slide 13, je clique sur la case qui correspond à l'attribut « Contact ».
- **2** : Quand je clique sur cette case, la slide change et je peux cliquer sur l'attribut pour visualiser la description de l'attribut ainsi que sa source.
- **3** : Je souhaite revenir en arrière et consulter de façon globale la définition de l'attribut « Activité Opérationnelle ». Je clique donc sur la flèche en bas de la slide « revenir au modèle d'exposition ».
- **4** : Je suis à nouveau sur la slide modèle d'exposition
- **5** : Je sélectionne « Activité Opérationnelle »



### Attributs de l'EJ (2/2)

Attribut	Description	Source
Contact	Description : Identifiant spécifique généré par le système lors de la création d'une structure d'exercice pour un cabinet individuel et un cabinet de groupe.	Source : ROR
Date création	Description : Date de création de l'entité juridique. Contexte ROR : Date de création administrative de l'EJ FINESS.	Source : ROR
Date fermeture	Description : Date de fermeture de l'entité juridique. Contexte ROR : Pour les entités enregistrées dans FINESS, cette date indique la fin d'existence ou la fin d'attente dans le répertoire de l'entité juridique.	Source : ROR
Type fermeture	Description : Type de fermeture de l'entité juridique, au sens des règles de gestion de SI FINESS (par exemple, fermeture définitive), obligatoire lors de la fermeture de l'entité.	Source : ROR

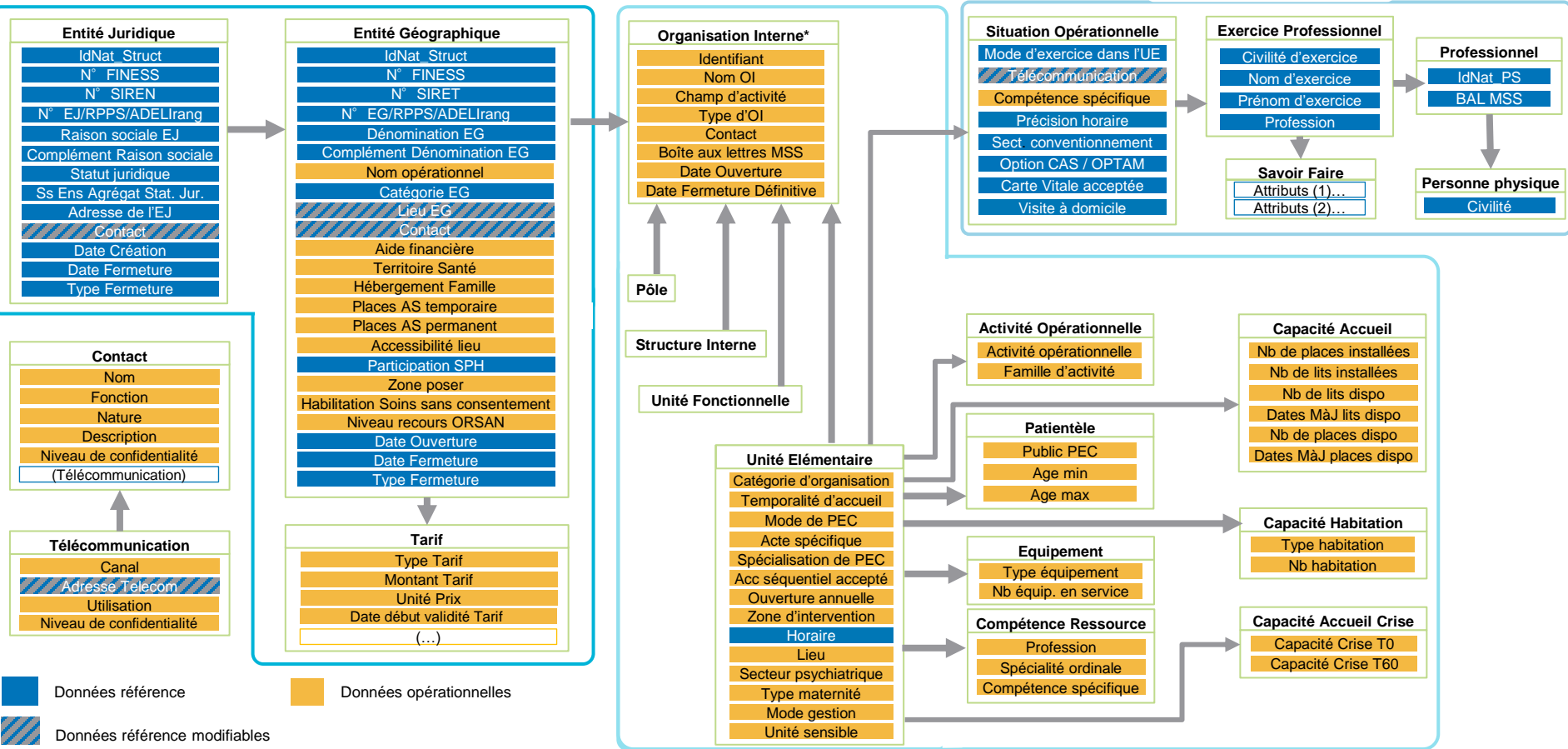
Revenir au modèle d'exposition

3

## STRUCTURE

## ORGANISATION

## PROFESSIONNEL



Entité Juridique
IdNat_Struct
N° FINESS
N° SIREN
N° EJ/RPPS/ADELIrang
Raison sociale EJ
Complément Raison sociale
Statut juridique
Ss Ens Agrégat Stat. Jur.
Adresse de l'EJ
Contact
Date création
Date fermeture
Type fermeture

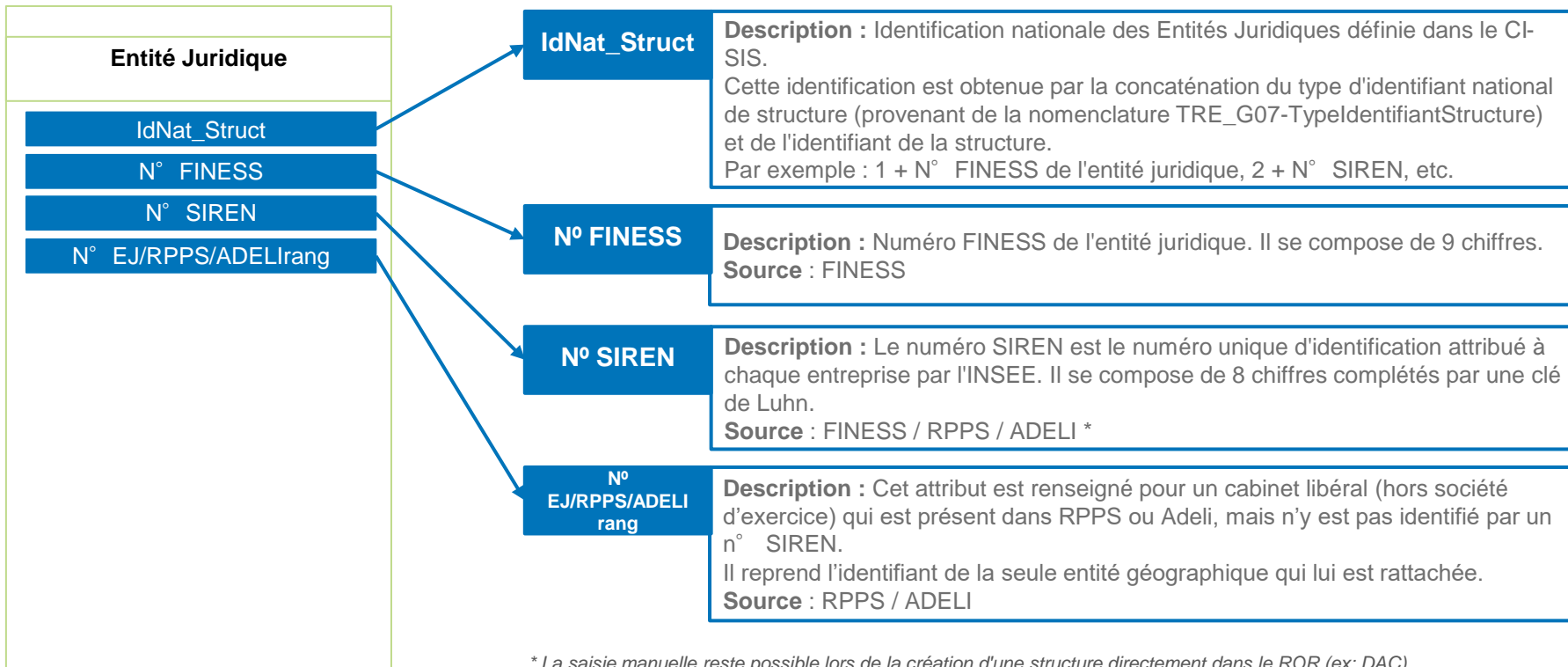
L'Entité Juridique (EJ) correspond à la **notion de personne morale** :

- **Pour les établissements sanitaires, sociaux, médico-sociaux enregistrés dans FINESS**, une EJ détient des droits (autorisations, agréments, conventions, etc.) lui permettant d'exercer ses activités dans des entités géographiques ; chaque EJ dispose d'un statut juridique de la personne morale ;
- **Pour les structures enregistrées dans le RPPS ou dans ADELI mais absentes de FINESS**, l'EJ représente la personne morale qui porte la responsabilité d'exercice dans l'entité géographique associée ;
- **Pour les autres types de structures**, une EJ est une personne morale inscrite dans le répertoire SIRENE.



[Revenir au modèle d'exposition](#)

Données référence
  Données référence modifiables
  Données opérationnelles



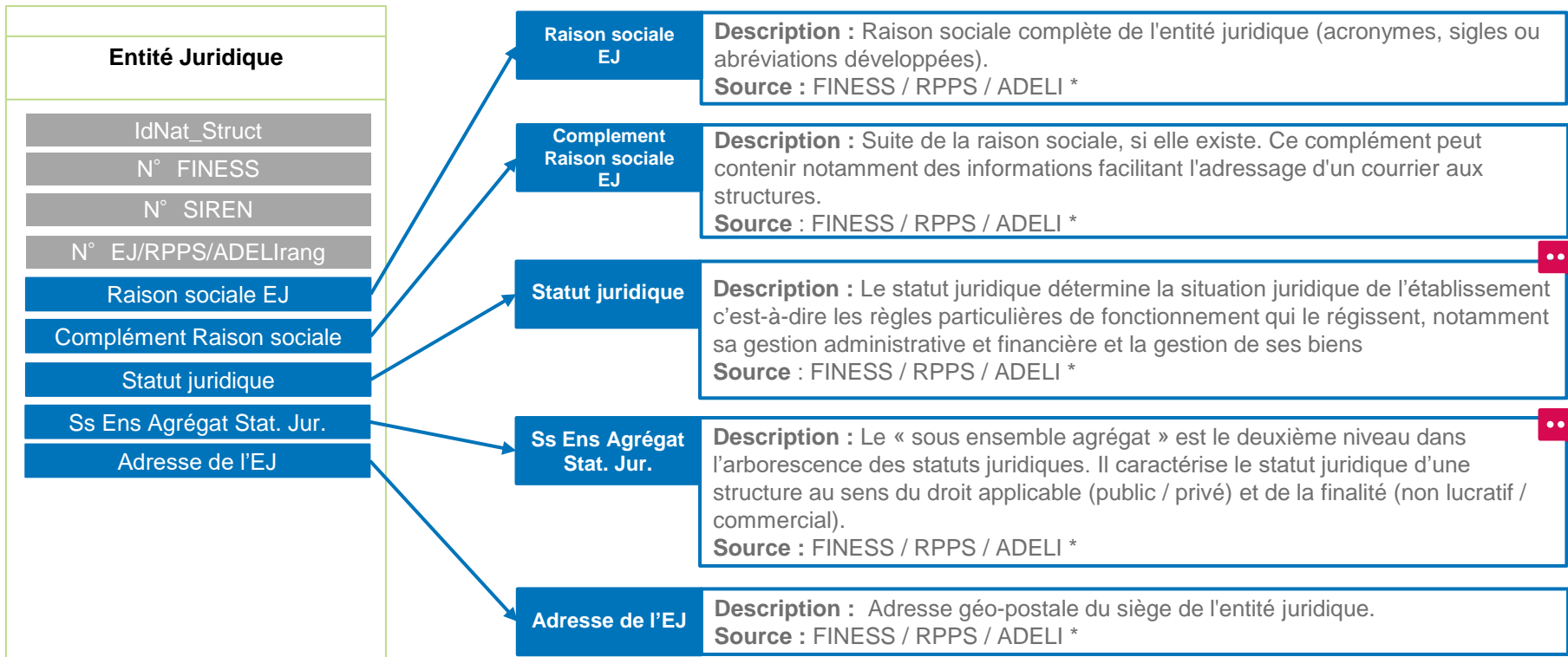
\* La saisie manuelle reste possible lors de la création d'une structure directement dans le ROR (ex: DAC).



Revenir au modèle d'exposition



Nomenclatures nationales  
Si vous cliquez sur le pictogramme, vous accéderez à la nomenclature nationale.



\* La saisie manuelle reste possible lors de la création d'une structure directement depuis le ROR (ex: DAC).



**Revenir au modèle d'exposition**



Nomenclatures nationales  
Si vous cliquez sur le pictogramme, vous accédez à la nomenclature nationale.



Entité Juridique
IdNat_Struct
N° FINESS
N° SIREN
N° EJ/RPPS/ADELIrang
Raison sociale EJ
Complément Raison sociale
Statut juridique
Ss Ens Agrégat Stat. Jur.
Adresse de l'EJ
Contact
Date création
Date fermeture
Type fermeture

## Contact

**Description :** Informations permettant de contacter une personne ou un service au siège de l'entité juridique. Les noms, prénoms et la fonction du contact sont précisés.

**Source :** FINESS / RPPS / ADELI \*

## Date création

**Description :** Date de création de l'entité juridique.

**Source :** FINESS / RPPS \*

## Date fermeture

**Description :** Date de fermeture de l'entité juridique. Pour les entités enregistrées dans FINESS, cette date indique la fin d'existence ou la fin d'utilité dans le répertoire de l'entité juridique.

**Source :** FINESS / RPPS \*

## Type fermeture

**Description :** Type de fermeture de l'entité juridique, au sens des règles de gestion du SI FINESS (par exemple, fermeture définitive), obligatoire lors de la fermeture de l'entité.

**Source :** FINESS \*

\* La saisie manuelle reste possible lors de la création d'une structure directement depuis le ROR (ex: DAC).



**Revenir au modèle d'exposition**



Nomenclatures nationales  
Si vous cliquez sur le pictogramme, vous accéderez à la nomenclature nationale.

# Définition de l'Entité Géographique (EG)

Entité Géographique	
IdNat_Struct	Données référence
N° FINESS	Données référence
N° SIRET	Données référence
N° EG/RPPS/ADELIrang	Données référence
Dénomination EG	Données référence
Complément Dénomination EG	Données référence
Nom Opérationnel	Données opérationnelles
Catégorie EG	Données référence
Lieu EG	Données référence modifiables
Contact	Données référence modifiables
Aide financière	Données opérationnelles
Territoire Santé	Données opérationnelles
Hébergement Famille	Données opérationnelles
Places AS temporaire	Données opérationnelles
Places AS permanent	Données opérationnelles
Accessibilité lieu	Données opérationnelles
Participation SPH	Données référence
Zone poser	Données opérationnelles
Habilitation Soins sans consentement	Données opérationnelles
Niveau recours ORSAN	Données opérationnelles
Date Ouverture	Données référence
Date Fermeture	Données référence
Type Fermeture	Données référence

L'Entité Géographique (EG) correspond à **la notion d'établissement ou de service**. Une EG est **obligatoirement reliée à une entité juridique**.

- **Pour les entités inscrites au FINESS**, l'EG correspond à une implantation géographique. Une EG est caractérisée par une catégorie d'établissement; les activités autorisées sont associées à l'EG.
- **Pour les entités renseignées dans le RPPS ou ADELI** mais non inscrites au FINESS, l'EG correspond à l'implantation géographique où le professionnel exerce son activité. Elle peut être identifiée par un numéro SIRET ou un identifiant RPPS-rang ou ADELI-rang en fonction de la catégorie d'établissement.



[Revenir au modèle d'exposition](#)



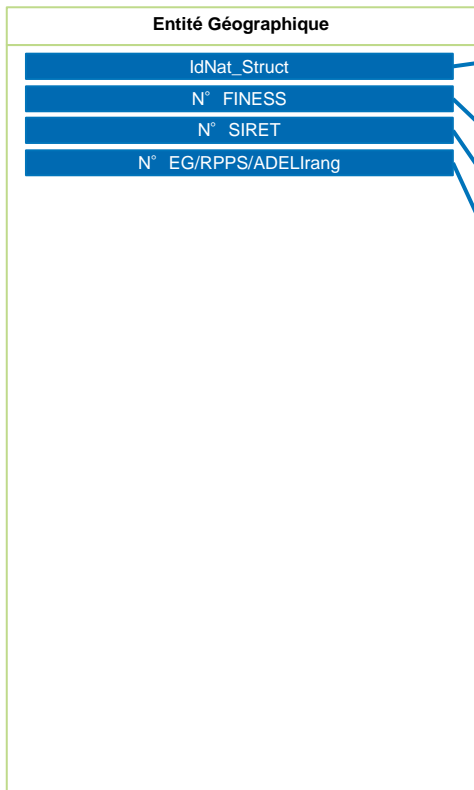
Données référence



Données référence modifiables



Données opérationnelles



## IdNat\_Struct

**Description :** Identification nationale des Entités Géographique définie dans le CI-SIS. Cette identification est obtenue par la concaténation du type d'identifiant national de structure (provenant de la nomenclature TRE\_G07- TypIdentifiantStructure) et de l'identifiant de la structure.  
Par exemple : 0 + Identifiant cabinet ADELI, 1 + N° FINESS de l'entité géographique

## N° FINESS

**Description :** Numéro FINESS de l'entité géographique. Il se compose de 9 chiffres.

**Source :** FINESS \*

## N° SIRET

**Description :** Le numéro SIRET est le numéro unique d'identification, attribué par l'INSEE, à chaque entité géographique. Ce numéro est un simple numéro d'ordre, composé de 14 chiffres non significatifs.

**Source :** FINESS / RPPS / ADELI \*

## N° EG/RPPS/ ADELI rang

**Description :** Identifiant spécifique généré par le système lors de la création d'une structure d'exercice pour un cabinet individuel et un cabinet de groupe. Il est communément connu sous le nom de RPPS-rang ou ADELI-rang. Cet identifiant est utilisé dans les échanges techniques avec le système FNPS de la CNAM, se substituant ainsi au numéro de SIRET dans le cas où ce dernier n'est pas encore connu du système.

**Source :** RPPS / ADELI \*



Revenir au modèle d'exposition

\* La saisie manuelle reste possible lors de la création d'une structure directement depuis le ROR (ex: DAC).



Nomenclatures nationales  
Si vous cliquez sur le pictogramme, vous accéderez à la nomenclature nationale.

Entité Géographique	
IdNat_Struct	
N° FINESS	
N° SIRET	
N° EG/RPPS/ADELrang	
Dénomination EG	
Complément Dénomination EG	
Nom Opérationnel	
Catégorie EG	

## Dénomination EG

**Description :** Nom sous lequel l'entité géographique exerce son activité. Il peut s'agir de la raison sociale d'un établissement (FINESS), l'enseigne commerciale (RPPS ou ADELI) ou la raison sociale de l'EJ si la donnée n'est pas renseignée dans ADELI.

**Source :** FINESS / RPPS / ADELI \*

## Complément Dénomination EG

**Description :** Suite de la dénomination de l'entité géographique, si elle existe. Ce complément peut contenir notamment des informations facilitant l'adressage d'un courrier aux structures.

**Source :** Selon source dénomination EG \*

## Nom Opérationnel

**Description :** Le nom opérationnel est l'appellation communément utilisée par les acteurs de santé pour désigner l'entité géographique, indépendamment des référentiels nationaux.

## Catégorie EG

**Description :** La catégorie d'entité géographique est le cadre réglementaire dans lequel s'exerce l'activité de l'entité géographique. Les catégories d'EG s'appuient sur les catégories d'ET pour les structures de FINESS et les secteurs d'activité du RPPS pour les cabinets.

**Source :** FINESS / RPPS / ADELI \*

(!) Nomenclature nationale modifiée entre V1 et V2.

\* La saisie manuelle reste possible lors de la création d'une structure directement depuis le ROR (ex: DAC).

[Revenir au modèle d'exposition](#)

Nomenclatures nationales  
Si vous cliquez sur le pictogramme, vous accédez à la nomenclature nationale.

Entité Géographique	
IdNat_Struct	
N° FINESS	
N° SIRET	
N° EG/RPPS/ADELIrang	
Dénomination EG	
Complément Dénomination EG	
Nom Opérationnel	
Catégorie EG	
Lieu EG	
Contact	
Aide financière	
Territoire Santé	
Hébergement Famille	

**Lieu EG**

**Description :** Le lieu de l'EG correspond à son entrée principale, au lieu d'accueil des patients. Un lieu peut notamment être décrit par une adresse et des coordonnées géographiques.  
**Source :** FINESS / RPPS / ADELI \*

**Contact**

**Description :** Informations permettant de contacter l'accueil ou le secrétariat de l'entité géographique.  
**Source :** FINESS / RPPS / ADELI \*

**Aide financière**

**Description :** L'Aide financière précise l'aide financière pour laquelle l'EG dispose d'une habilitation ou conventionnement qui permet aux personnes accueillies d'en bénéficier si elles remplissent les conditions.

**Territoire Santé**

**Description :** Territoire(s) de santé où est située l'entité géographique.

**Hébergement famille**

**Description :** L'indicateur hébergement des familles précise si l'établissement peut héberger les familles des personnes prises en charge.

\* La saisie manuelle reste possible lors de la création d'une structure directement depuis le ROR (ex: DAC).



**Revenir au modèle d'exposition**



Nomenclatures nationales  
Si vous cliquez sur le pictogramme, vous accédez à la nomenclature nationale.

Entité Géographique
IdNat_Struct
N° FINESS
N° SIRET
N° EG/RPPS/ADELirang
Dénomination EG
Complément Dénomination EG
Nom Opérationnel
Catégorie EG
Lieu EG
Contact
Aide financière
Territoire Santé
Hébergement Famille
Places AS temporaire
Places AS permanent
Accessibilité lieu
Participation SPH
Zone poser
Habilitation Soins sans consentement

## Places AS temporaire

**Description :** Il s'agit du nombre de places temporaires dédiées à l'aide sociale dans l'établissement.

## Places AS permanent

**Description :** Il s'agit du nombre de places permanentes dédiées à l'aide sociale dans l'établissement.

## Accessibilité lieu

**Description :** Précise dans quelle mesure les locaux sont conformes aux dispositions réglementaires relatives à l'accessibilité des établissements recevant du public.

## Participation SPH

**Description :** Modalités de participation au service public hospitalier.  
**Source :** FINESS / RPPS / ADELI \*

## Zone poser

**Description :** Cet indicateur précise l'existence d'une zone de poser pour hélicoptère sur le site concerné.

## Habitation soins sans consentement

**Description :** Cet indicateur permet d'identifier si l'établissement est autorisé à prendre en charge des patients sans leur consentement. L'établissement est autorisé par le directeur général de l'ARS après avis du préfet.

\* La saisie manuelle reste possible lors de la création d'une structure directement depuis le ROR (ex: DAC).



Revenir au modèle d'exposition



Nomenclatures nationales  
Si vous cliquez sur le pictogramme, vous accédez à la nomenclature nationale.

Entité Géographique	
IdNat_Struct	
N° FINESS	
N° SIRET	
N° EG/RPPS/ADEL/irang	
Dénomination EG	
Complément Dénomination EG	
Nom Opérationnel	
Catégorie EG	
Lieu EG	
Contact	
Aide financière	
Territoire Santé	
Hébergement Famille	
Places AS temporaire	
Places AS permanent	
Accessibilité lieu	
Participation SPH	
Zone poser	
Habilitation Soins sans consentement	
<b>Niveau recours ORSAN</b>	
<b>Date Ouverture</b>	
<b>Date Fermeture</b>	
<b>Type Fermeture</b>	

## Niveau recours ORSAN

**Description :** Le niveau de recours ORSAN correspond à une hiérarchisation fonctionnelle de la mobilisation des établissements pour accueillir les patients après régulation par le SAMU

## Date Ouverture

**Description :** Date d'ouverture réelle de fonctionnement de l'entité géographique. Pour les établissements soumis à autorisation, elle est constatée par la première visite de conformité du premier équipement autorisé.  
**Source :** FINESS / RPPS \*

## Date Fermeture

**Description :** Date de fermeture de l'entité géographique. La date doit être supérieure à la date d'ouverture.  
**Source :** FINESS / RPPS\*

## Type Fermeture

**Description :** Type de fermeture de l'entité géographique, au sens des règles de gestion du SI FINESS (par exemple: fermeture définitive, fermeture provisoire).  
**Source :** FINESS \*

\* La saisie manuelle reste possible lors de la création d'une structure directement depuis le ROR (ex: DAC).



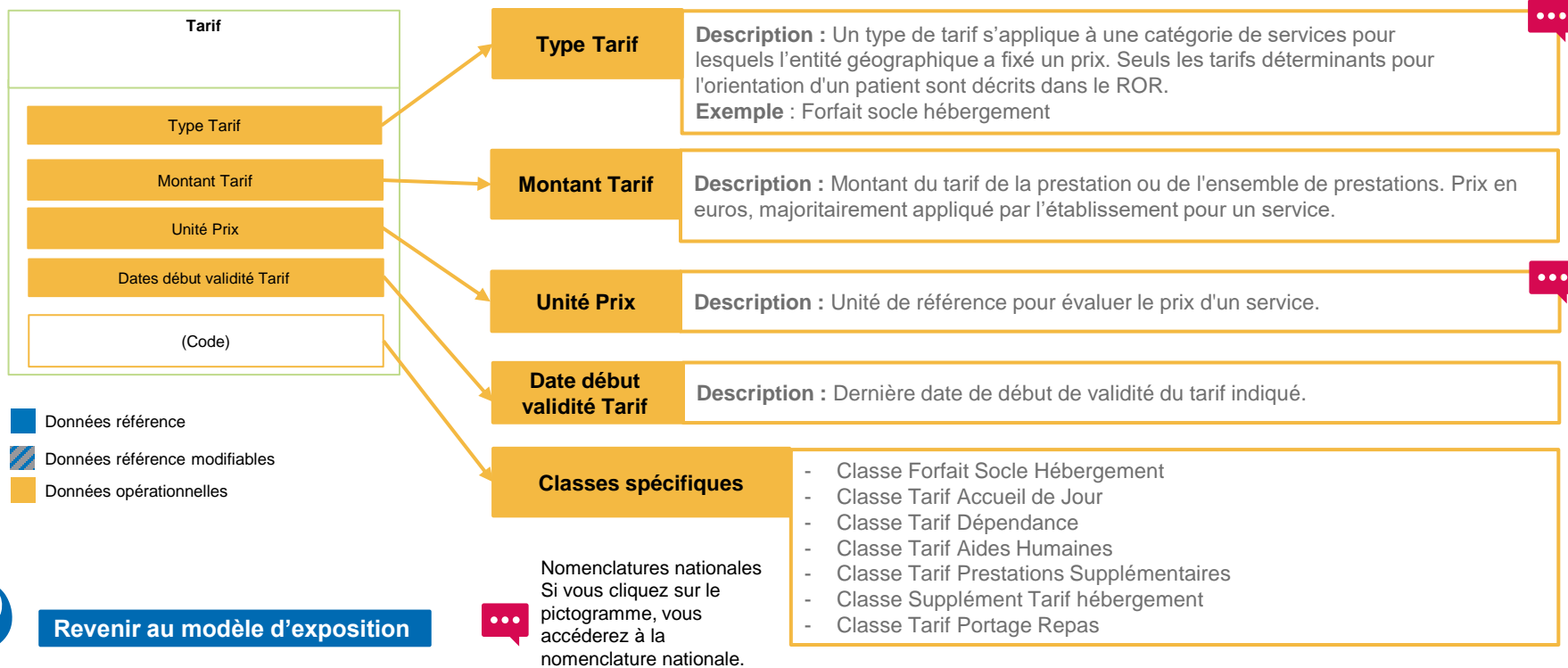
**Revenir au modèle d'exposition**



Nomenclatures nationales  
Si vous cliquez sur le pictogramme, vous accéderez à la nomenclature nationale.

# Classe Tarif et ses attributs

La classe « Tarif » indique le **prix d'une prestation ou d'un ensemble de prestations** (intervention, service, etc.). La classe Tarif contient les attributs communs à tous les prix des services fournis par l'établissement. Les attributs spécifiques à un type de tarif sont exposés dans une classe dédiée.





## Organisation Interne\*

Identifiant OI

Nom OI

Champ d'activité

Type d'OI

Contact

Boîte aux lettres MSS

Date Ouverture

Date Fermeture Définitive

La classe Organisation Interne contient les attributs communs aux structures organisationnelles (ou organisations internes), portant des activités opérationnelles sur un lieu au sein d'une entité géographique. Les attributs spécifiques à un type d'organisation interne sont présentés dans une classe spécifique.

Une organisation interne peut être composée d'autres organisations internes. Par exemple, les unités élémentaires peuvent être regroupées au sein de services qui peuvent être regroupés en pôles.



[Revenir au modèle d'exposition](#)



Données référence

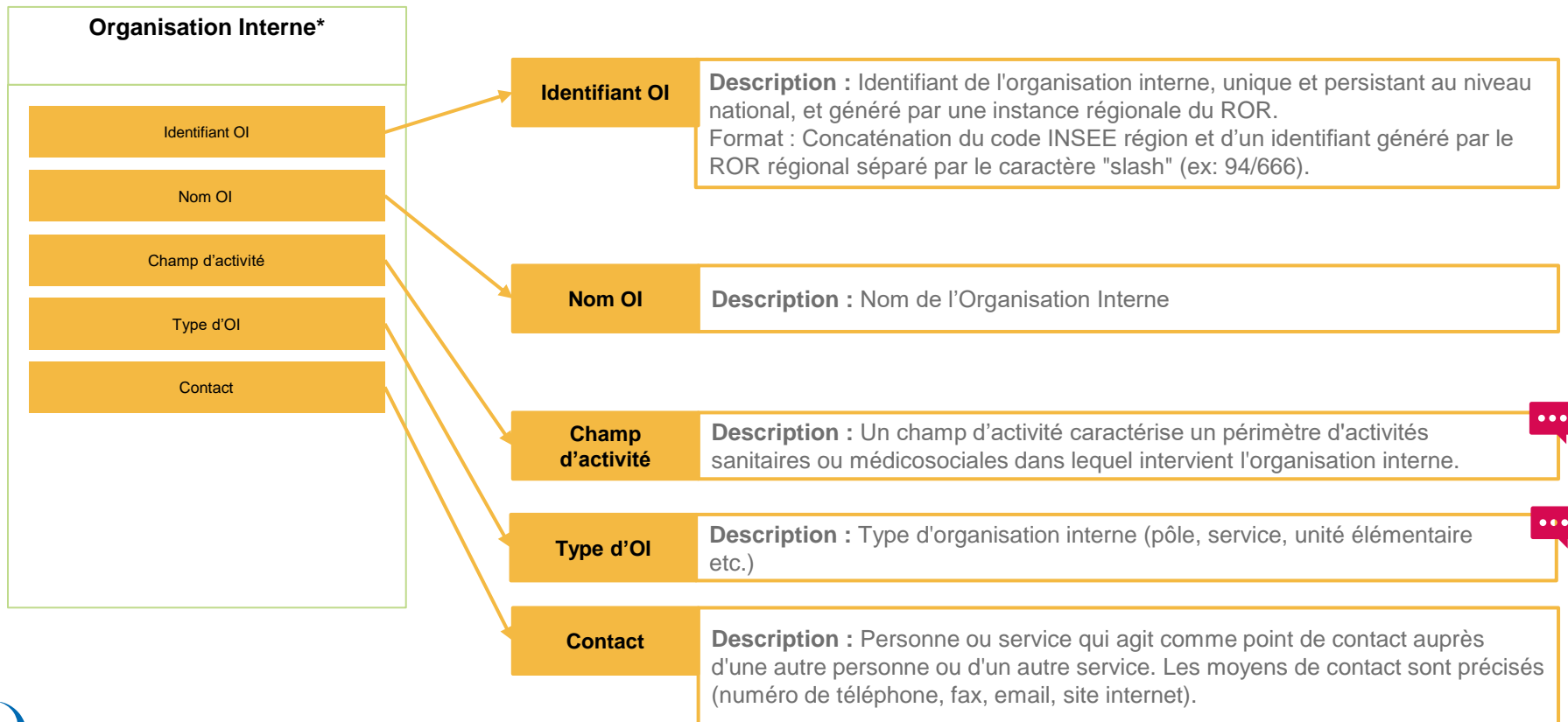


Données référence modifiables



Données opérationnelles

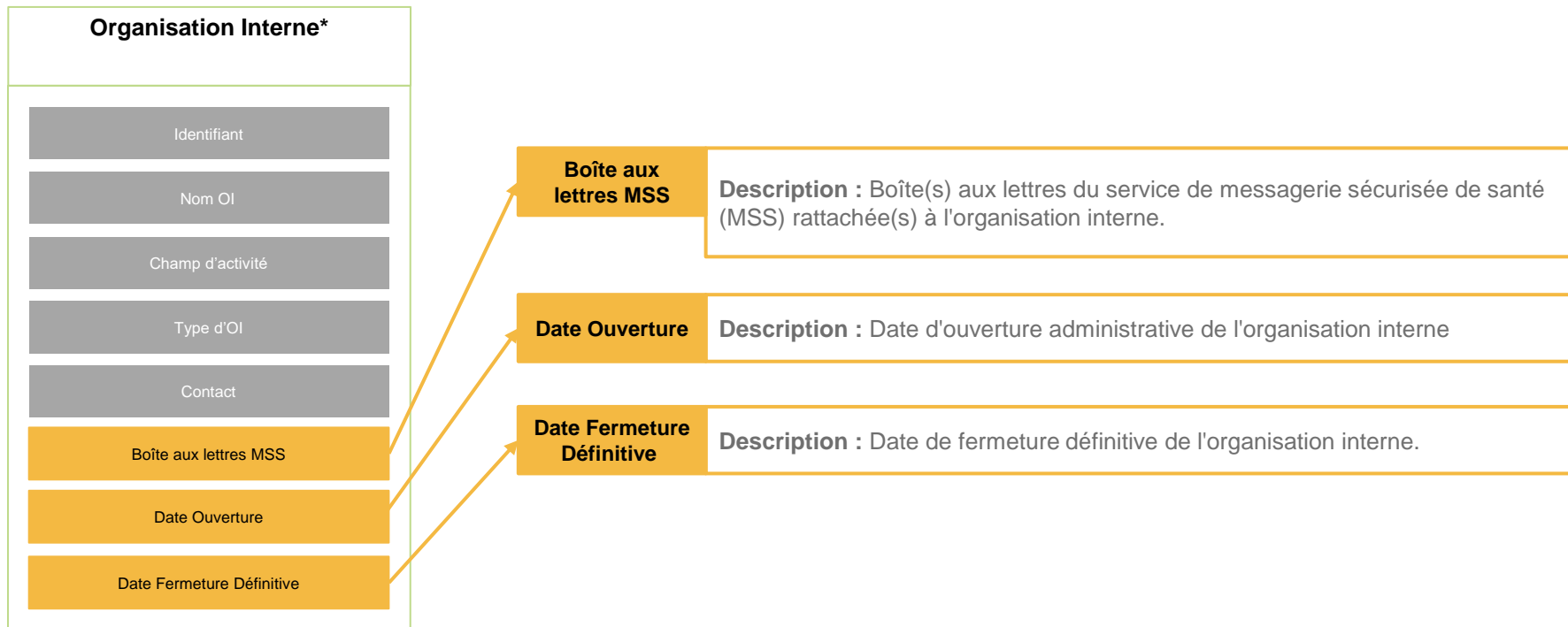
# Attributs de l'Organisation Interne (1/2)



Revenir au modèle d'exposition



Nomenclatures nationales  
Si vous cliquez sur le pictogramme, vous accéderez à la nomenclature nationale.



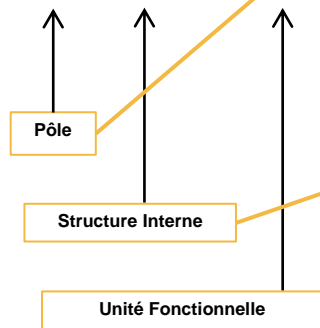
[Revenir au modèle d'exposition](#)



Nomenclatures nationales  
Si vous cliquez sur le pictogramme, vous accéderez à la nomenclature nationale.

# Définition de Pôle, structure interne et unité fonctionnelle

Organisation Interne*	
Identifiant OI	
Nom OI	
Champ d'activité	
Type d'OI	
Contact	
Boîte aux lettres MSS	
Date Ouverture	
Date Fermeture Définitive	



Loi HPST, art.13: "Pour les établissements publics de santé, le directeur définit l'organisation de l'établissement en pôles d'activité conformément au projet médical d'établissement, après avis [...].

Le directeur général de l'agence régionale de santé peut autoriser un établissement à ne pas créer de pôles d'activité quand l'effectif médical de l'établissement le justifie.

Les pôles d'activité peuvent comporter des structures internes de prise en charge du malade par les équipes médicales, soignantes ou médico-techniques ainsi que les structures médico-techniques qui leur sont associées".

Une structure interne peut être composée d'une ou plusieurs unités médicales fonctionnelles. L'appellation des structures internes des pôles est aussi laissée à la libre appréciation des établissements : il peut s'agir de services, d'unités, de centres, d'instituts, de départements, ou de toute autre appellation. Lorsque les services demeurent, les chefs de service sont placés sous l'autorité fonctionnelle du chef de pôle (cf. "La loi HPST à l'hôpital, les clés pour comprendre" - Ministère de la Santé - ANAP).

Synonyme : Service, unité, centre, institut, département, etc.

L'unité fonctionnelle (UF) désigne la plus petite unité compatible avec les contraintes de gestion qui présente une activité médicale homogène.

[Revenir au modèle d'exposition](#)



Nomenclatures nationales  
Si vous cliquez sur le pictogramme, vous accéderez à la nomenclature nationale.

Unité Élémentaire
Catégorie d'organisation
Temporalité d'accueil
Mode de PEC
Acte spécifique
Spécialisation de PEC
Acc séquentiel accepté
Ouverture annuelle
Zone d'intervention
<b>Horaire</b>
Lieu
Secteur psychiatrique
Type maternité
Mode gestion
Unité sensible

Dans la description de l'offre de santé une unité élémentaire (UE) est la plus petite partie de l'organisation interne d'une structure qui délivre une ou plusieurs activités opérationnelles dans le cadre d'un mode de prise en charge unique.

Elle se définit notamment par un lieu géographique, un champ d'activité, un contact, un planning...

La classe Unité Élémentaire porte l'offre de santé d'un établissement.

L'Unité Élémentaire est un Type d'OI, la classe est ainsi héritée d'Organisation Interne. Cela signifie qu'elle contient les attributs d'Organisation Interne, en plus des attributs présentés ici.



[Revenir au modèle d'exposition](#)



Données référence

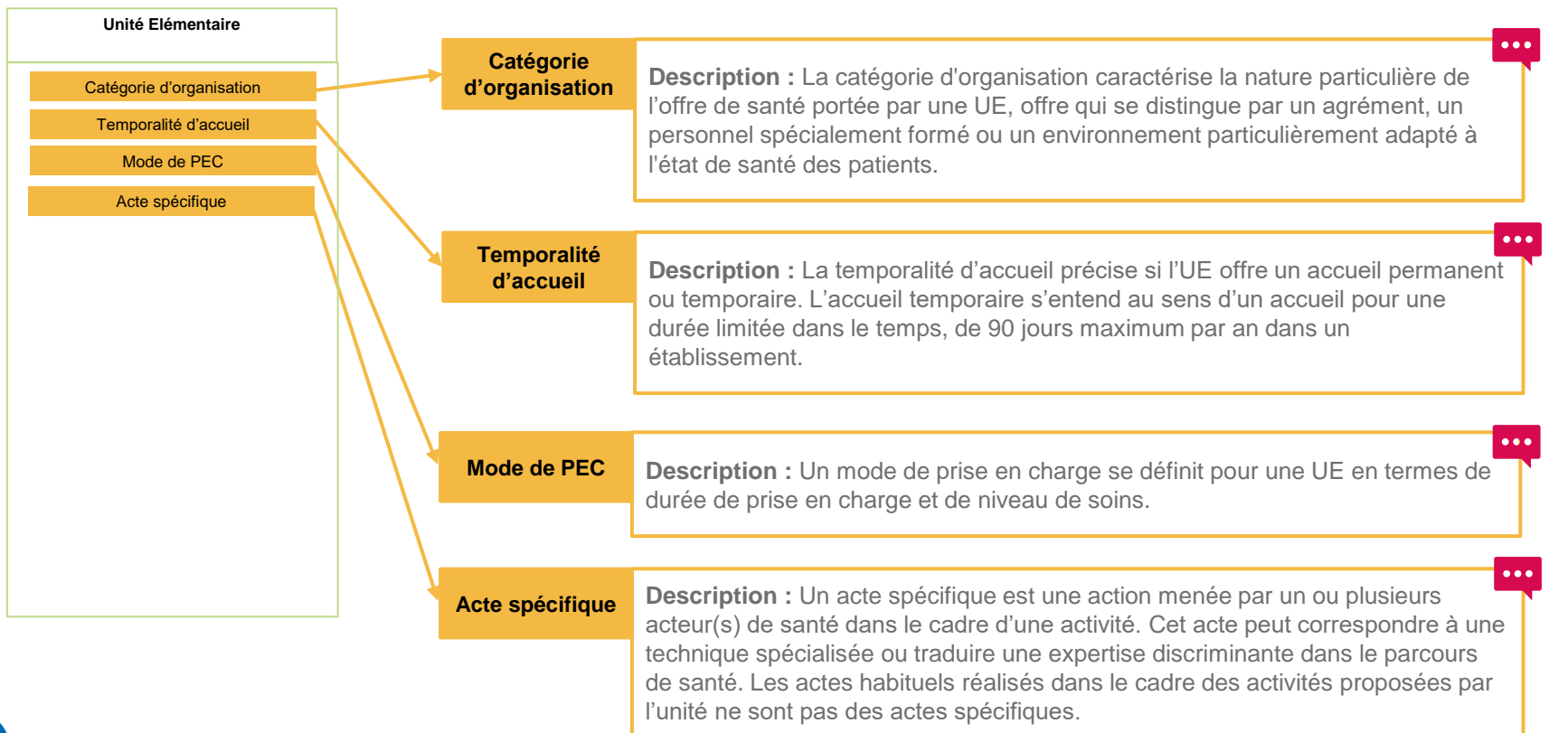


Données référence modifiables



Données opérationnelles

# Attributs de l'Unité Élémentaire (UE) (1/3)

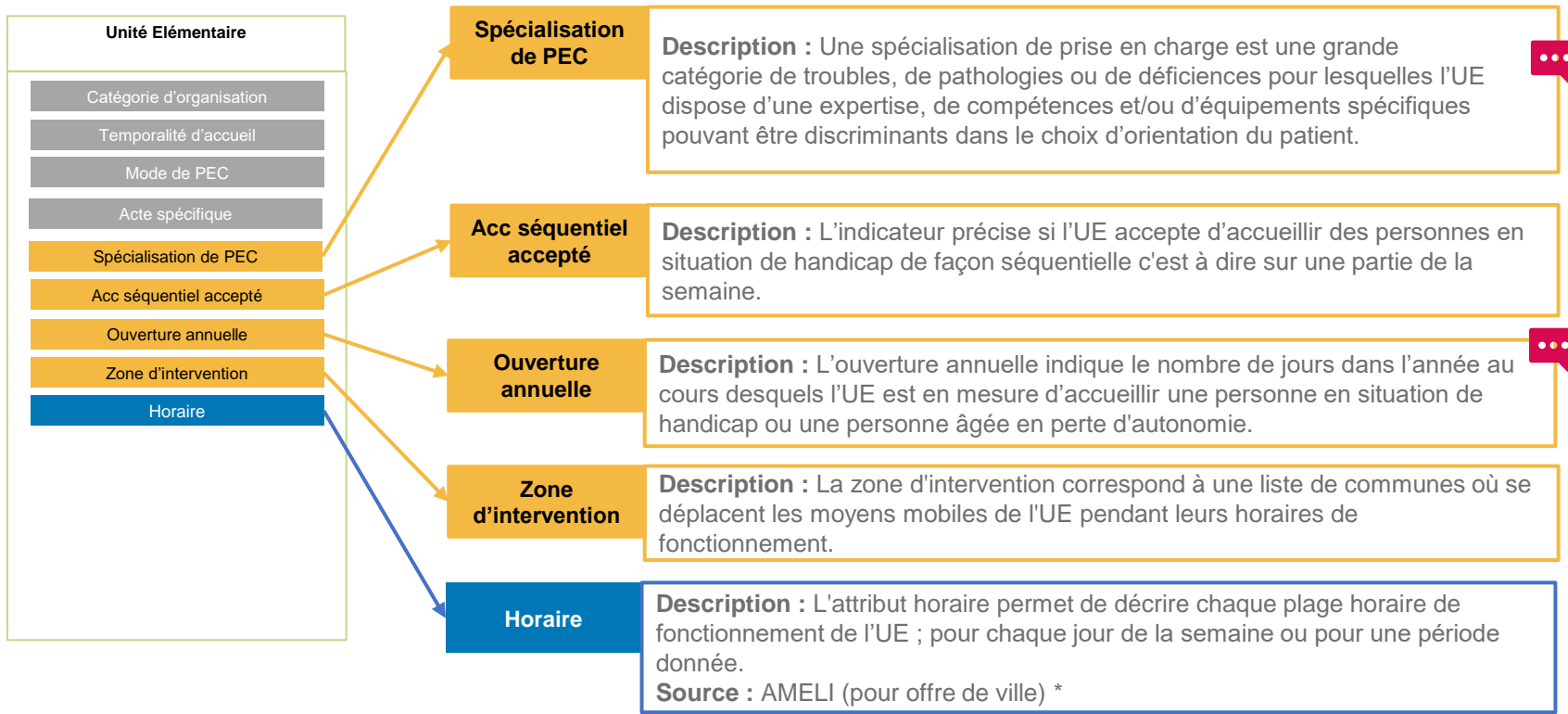


Revenir au modèle d'exposition



Nomenclatures nationales  
Si vous cliquez sur le pictogramme, vous accéderez à la nomenclature nationale.

# Attributs de l'Unité Élémentaire (UE) (2/3)



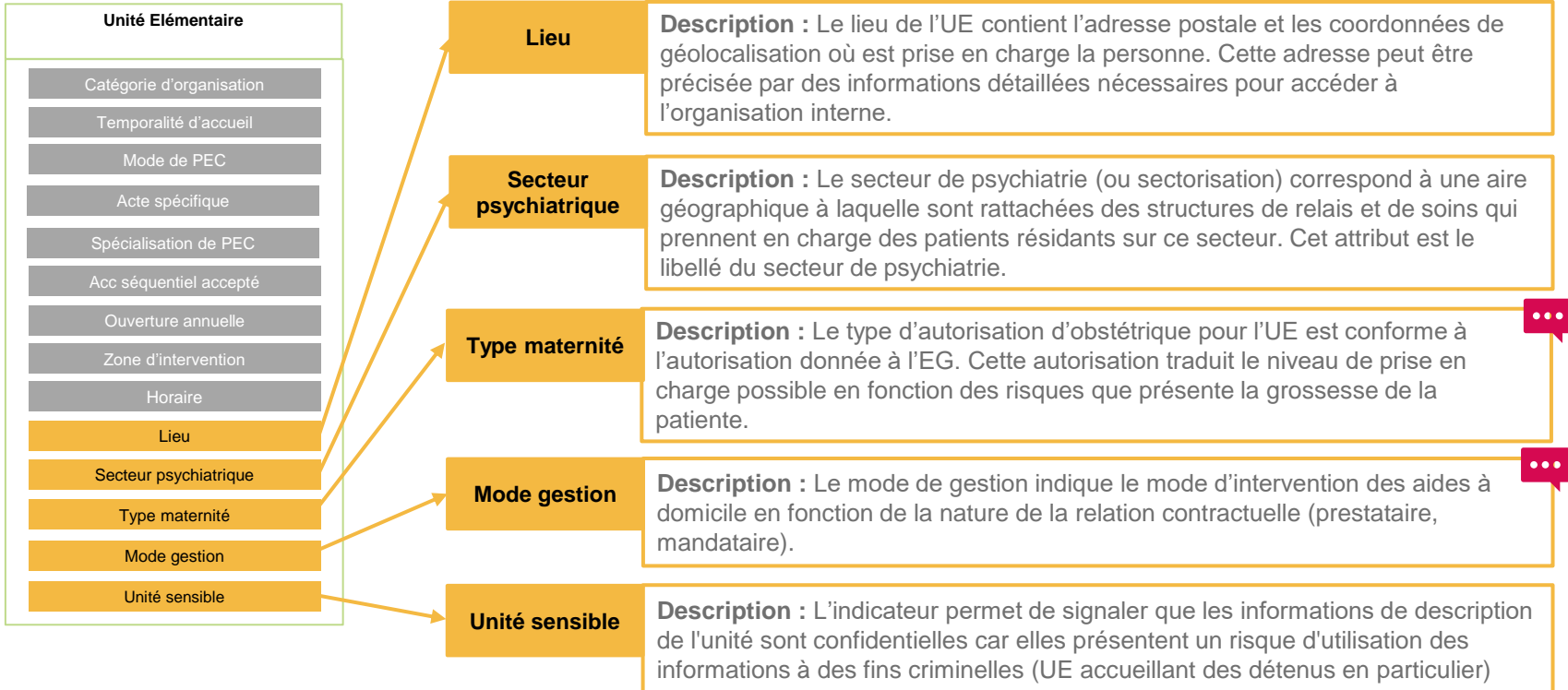
\* La saisie manuelle reste possible lors de la création d'une unité directement depuis le ROR

[Revenir au modèle d'exposition](#)



Nomenclatures nationales  
Si vous cliquez sur le pictogramme, vous accéderez à la nomenclature nationale.

# Attributs de l'Unité Élémentaire (UE) (3/3)

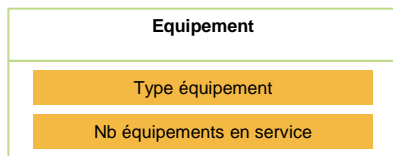
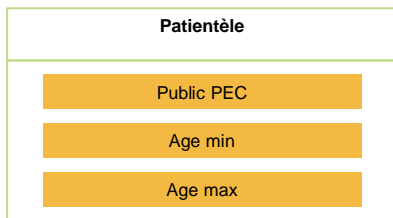
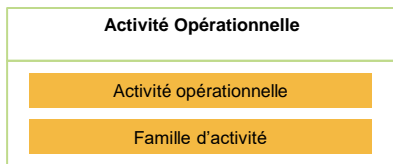


Revenir au modèle d'exposition



Nomenclatures nationales  
Si vous cliquez sur le pictogramme, vous accéderez à la nomenclature nationale.





## Activité Opérationnelle

Une activité opérationnelle est un ensemble cohérent d'actions et de pratiques mises en œuvre pour participer au rétablissement ou à l'entretien de la Santé d'une personne. L'activité peut être d'ordre médical ou sanitaire, à visée sociale, ou encore de l'ordre de l'accompagnement dans le quotidien. Les activités opérationnelles peuvent être regroupées au sein de familles d'activités.

## Patientèle

Une patientèle est un ensemble de patients qui répondent aux critères de prise en charge de l'OI.

## Équipement

Un équipement est une ressource matérielle nécessaire à la réalisation d'une activité ou d'un acte spécifique. Seuls les équipements pouvant être discriminantes pour l'orientation sont indiquées.

Ces équipements sont des ressources propres de l'unité ou des ressources mises à disposition dans le cadre d'une convention à la condition qu'elles interviennent sur site.



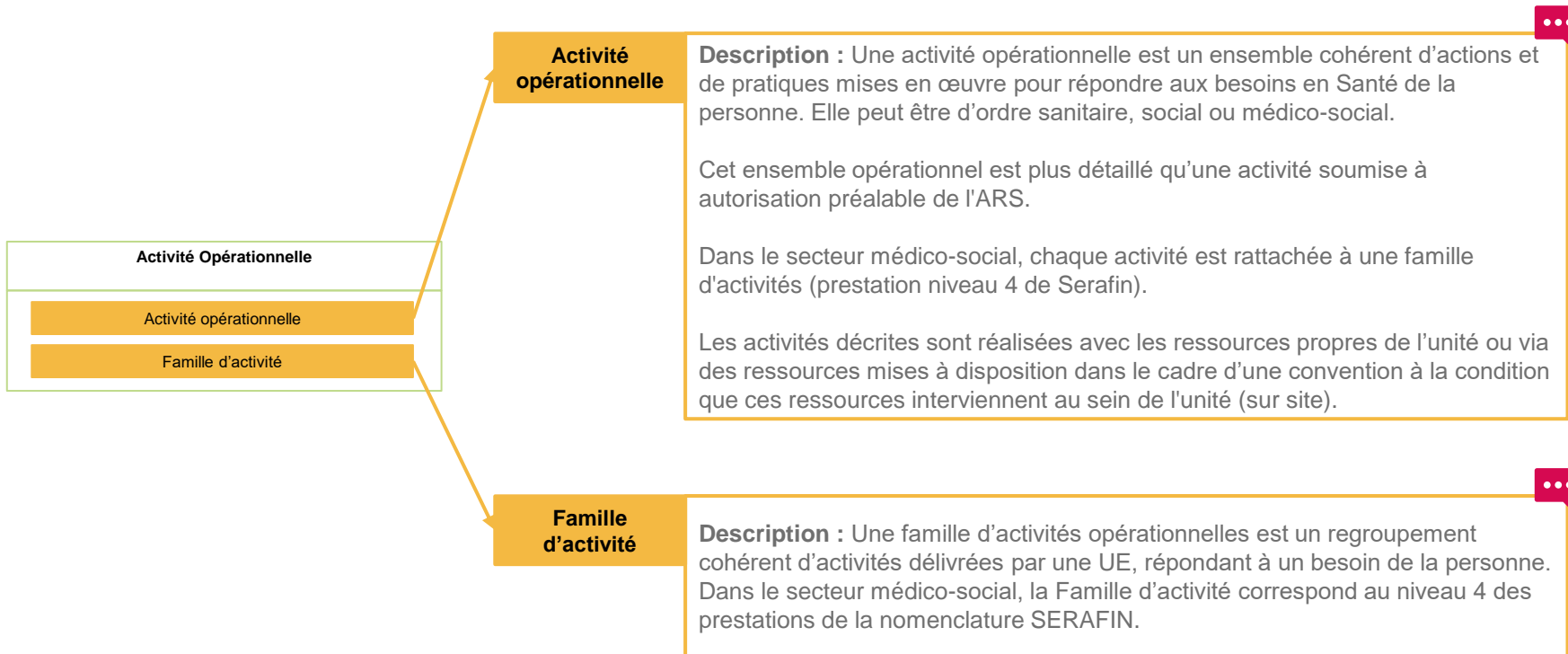
[Revenir au modèle d'exposition](#)

■ Données référence

■ Données référence modifiables

■ Données opérationnelles

# Attributs de l'Activité Opérationnelle



Revenir au modèle d'exposition



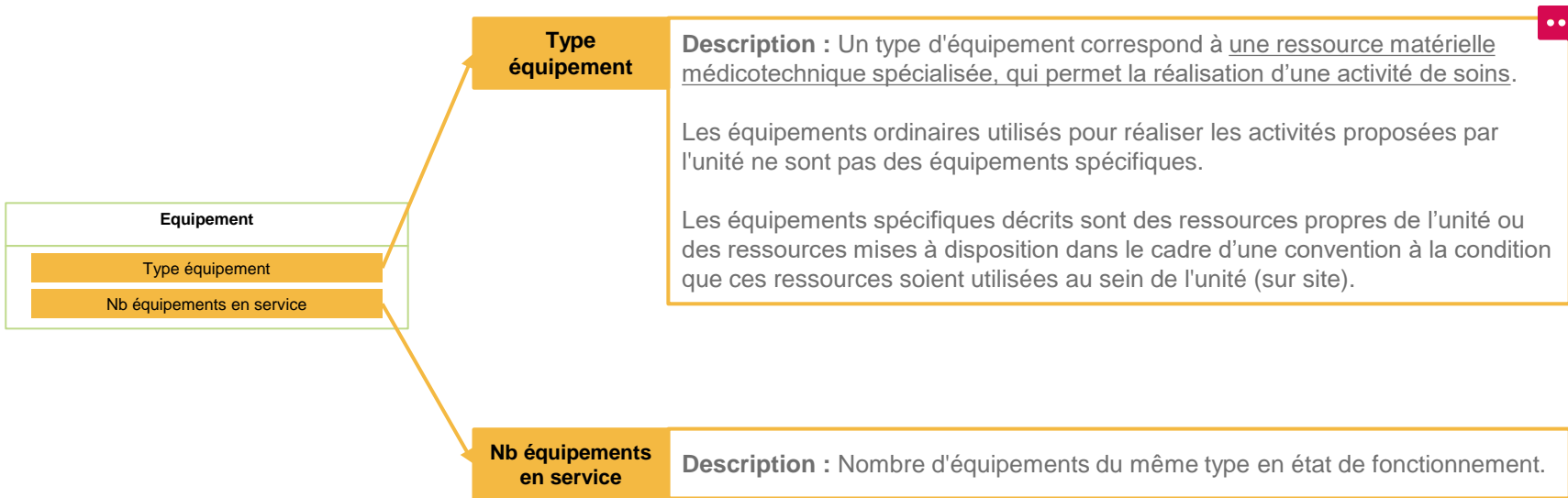
Nomenclatures nationales  
Si vous cliquez sur le pictogramme, vous accédez à la nomenclature nationale.



[Revenir au modèle d'exposition](#)



Nomenclatures nationales  
Si vous cliquez sur le pictogramme, vous accéderez à la nomenclature nationale.



Revenir au modèle d'exposition



Nomenclatures nationales  
Si vous cliquez sur le pictogramme, vous accéderez à la nomenclature nationale.

Compétence Ressource
Profession
Spécialité ordinale
Compétence spécifique

Capacité Accueil
Nb de places installées
Nb de lits installés
Nb de lits dispo
Dates MàJ lits dispo
Nb de places dispo
Dates MàJ places dispo

Capacité Habitation
Type habitation
Nb habitation

Capacité Accueil Crise
Capacité Crise T0
Capacité Crise T60

## Compétence Ressource

Les compétences ressources décrivent les compétences des professionnels du parcours de Santé qui interviennent dans l'unité. Cette description peut correspondre à une profession, une spécialité ordinale et/ou des compétences spécifiques. Seules les compétences discriminantes dans la prise en charge ou l'accompagnement de l'utilisateur sont précisées. Ces compétences sont des ressources propres de l'unité ou des ressources mises à disposition dans le cadre d'une convention à la condition qu'elles interviennent sur site

## Capacité Accueil

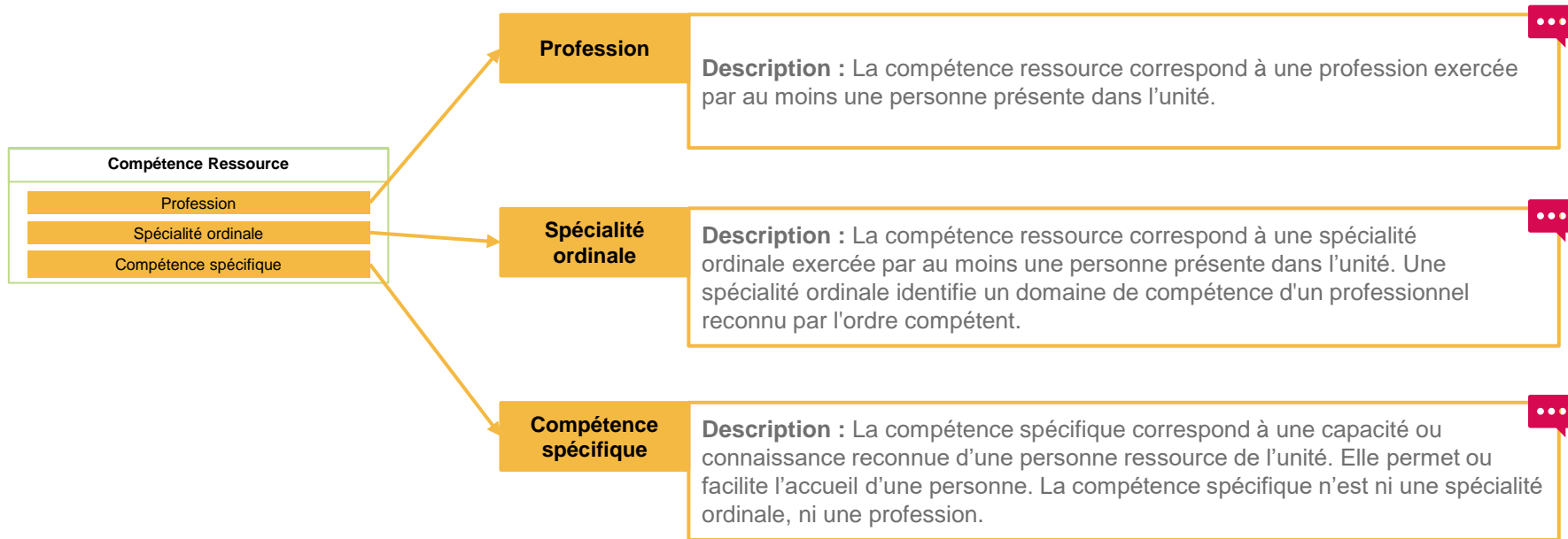
La classe Capacité Accueil indique le nombre de patients pouvant être accueillis en même temps dans l'organisation interne.

## Capacité Habitation

La classe Capacité d'habitation décrit le type d'habitation présent dans l'unité et le nombre d'habitation du même type.

## Capacité Accueil Crise

La capacité en situation de crise représente le nombre de places supplémentaires, par rapport à la capacité théorique usuelle, que l'établissement peut mettre à disposition pour accueillir des patients lors du déclenchement du plan ORSAN, en fonction du délai.



Revenir au modèle d'exposition



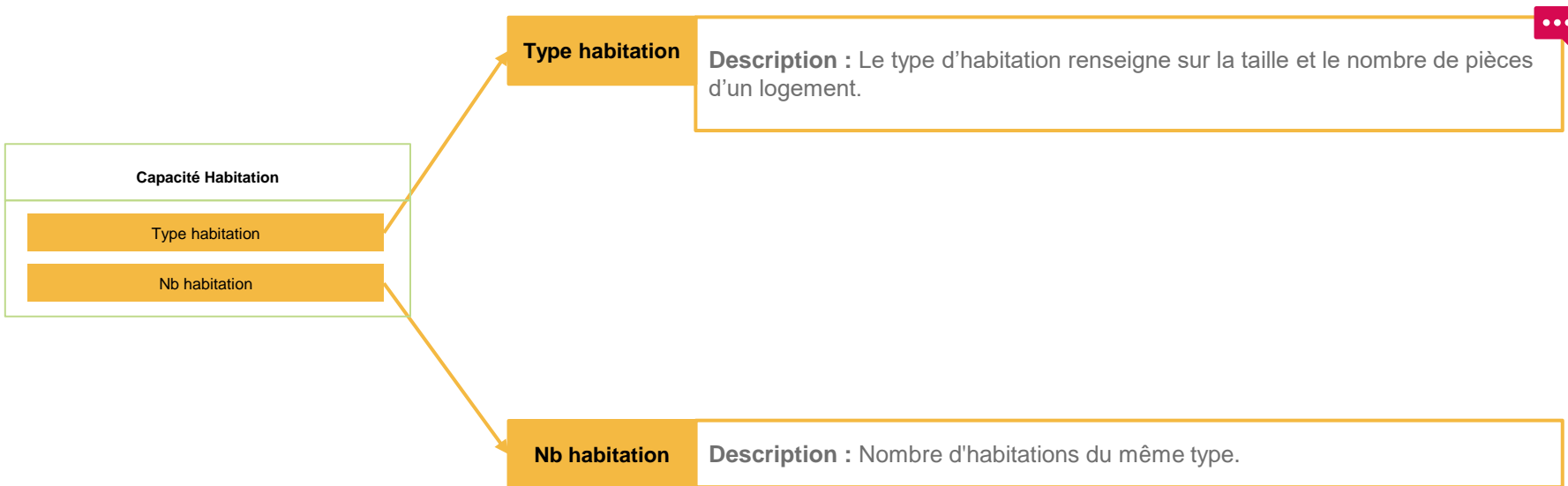
Nomenclatures nationales  
Si vous cliquez sur le pictogramme, vous accédez à la nomenclature nationale.



[Revenir au modèle d'exposition](#)



Nomenclatures nationales  
Si vous cliquez sur le pictogramme, vous accédez à la nomenclature nationale.

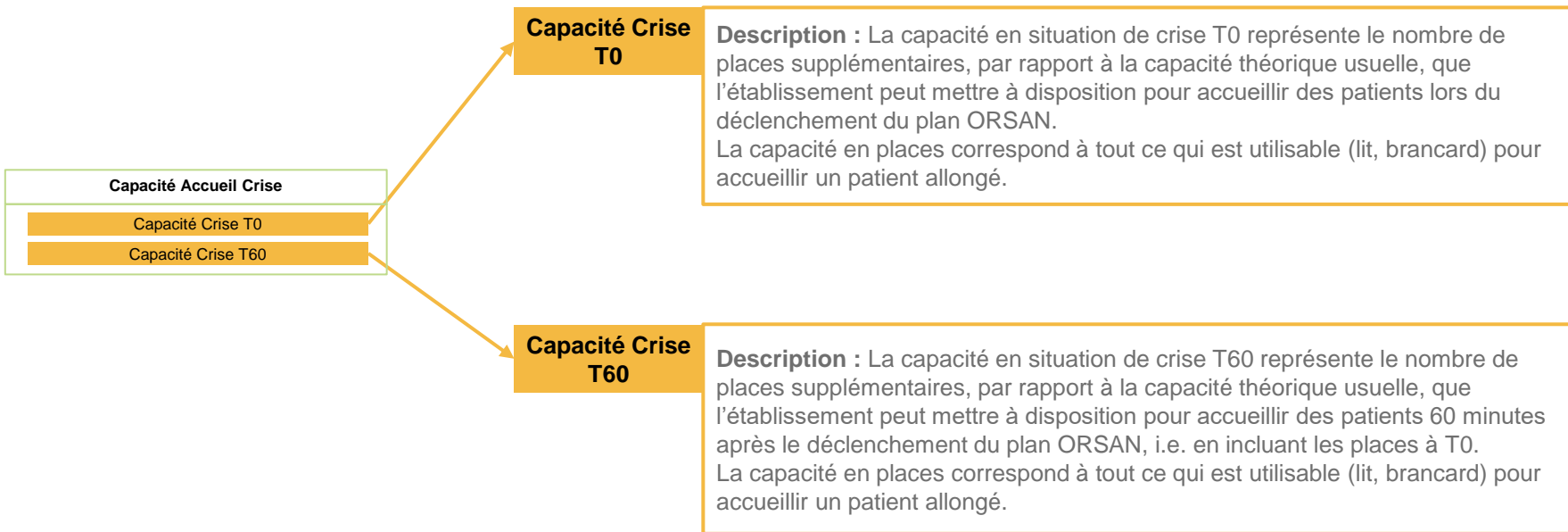


[Revenir au modèle d'exposition](#)



Nomenclatures nationales  
Si vous cliquez sur le pictogramme, vous  
accéderez à la nomenclature nationale.

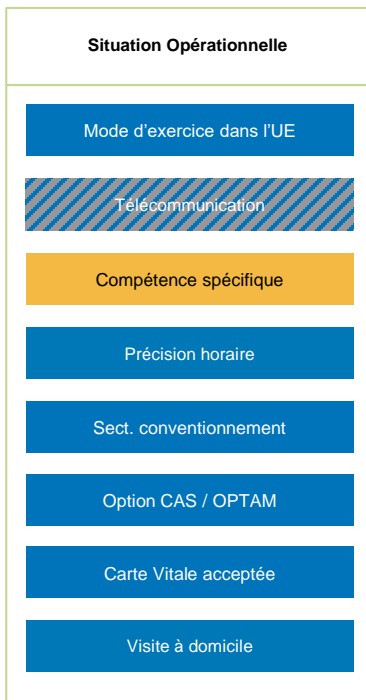




Revenir au modèle d'exposition



Nomenclatures nationales  
Si vous cliquez sur le pictogramme, vous accéderez à la nomenclature nationale.



Description des données opérationnelles propres au professionnel dans le cadre de son exercice dans l'unité à laquelle la situation opérationnelle est rattachée.



[Revenir au modèle d'exposition](#)



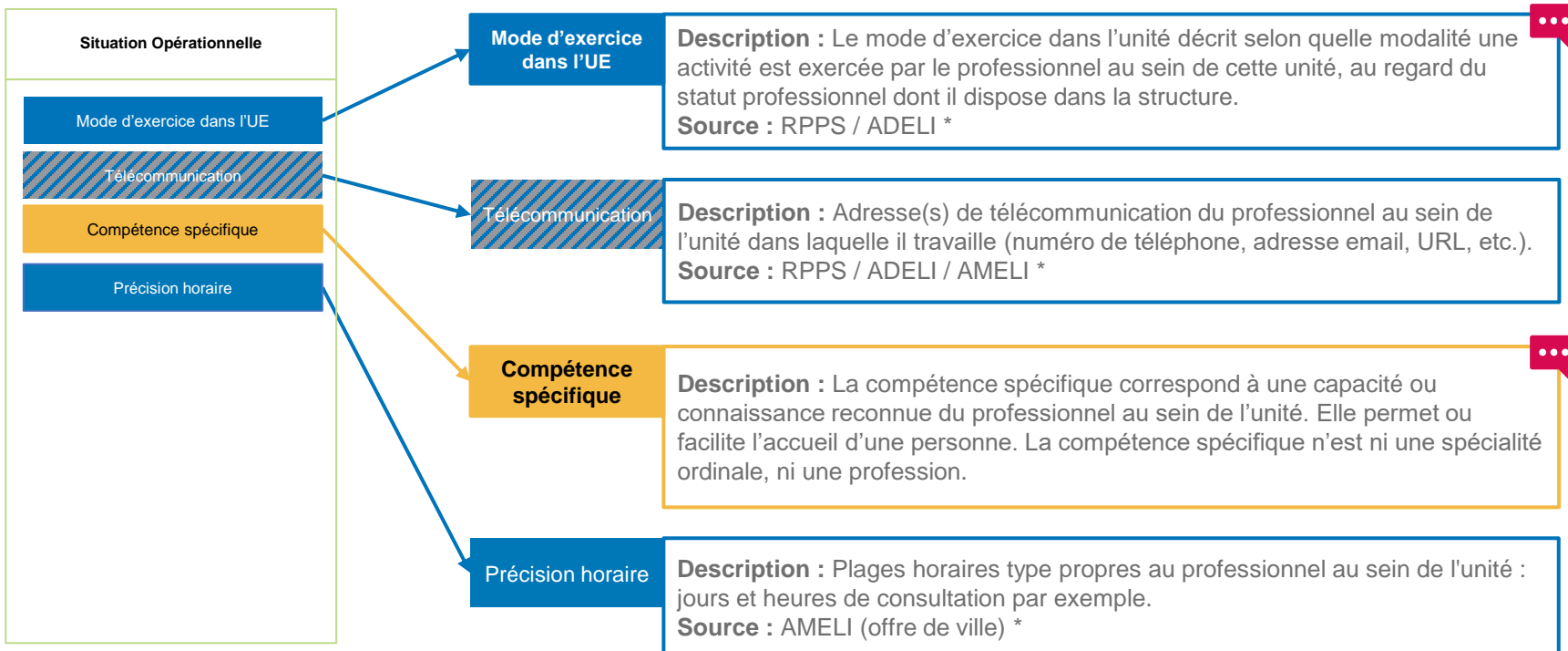
Données référence



Données référence modifiables



Données opérationnelles



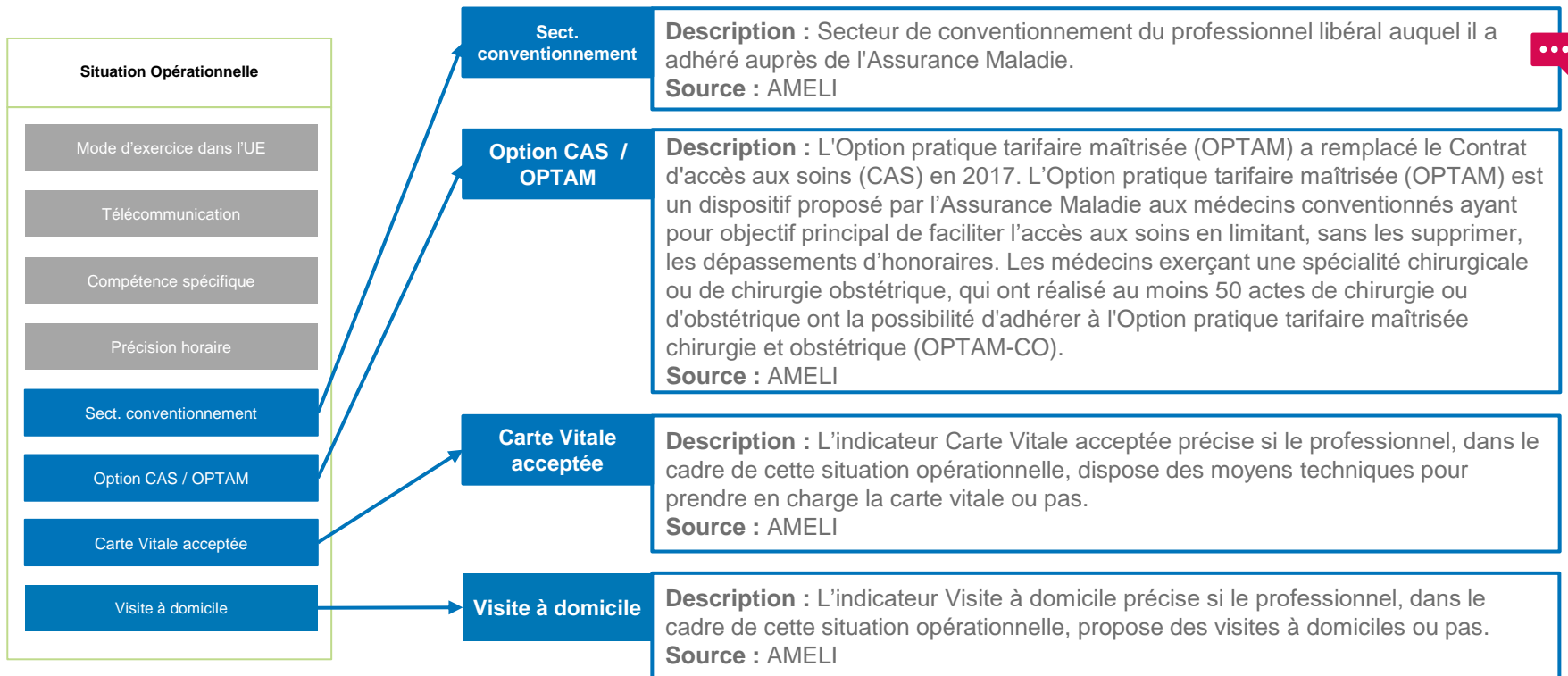
\* La saisie manuelle reste possible lors de la création d'une Situation Opérationnelle directement depuis le ROR



**Revenir au modèle d'exposition**



Nomenclatures nationales  
Si vous cliquez sur le pictogramme, vous accéderez à la nomenclature nationale.



\* La saisie manuelle reste possible lors de la création d'une Situation Opérationnelle directement depuis le ROR

 **Revenir au modèle d'exposition**



Nomenclatures nationales  
Si vous cliquez sur le pictogramme, vous accéderez à la nomenclature nationale.

## Professionnel

IdNat\_PS

BAL MSS

**Professionnel :** Données d'identification pérennes d'une personne physique, qui travaille en tant que professionnel (professionnel enregistré dans RPPS ou ADELI), personnel autorisé ou personnel d'établissement, dans les domaines sanitaire, médico-social et social.

## Personne physique

Civilité

**Personne Physique :** Une personne physique est un individu titulaire de droits et d'obligations caractérisé par une identité civile.

## Exercice Professionnel

Civilité d'exercice

Nom d'exercice

Prénom d'exercice

Profession

**Exercice Professionnel :** Informations décrivant notamment la profession exercée et l'identité d'exercice d'un professionnel.



[Revenir au modèle d'exposition](#)



Données référence

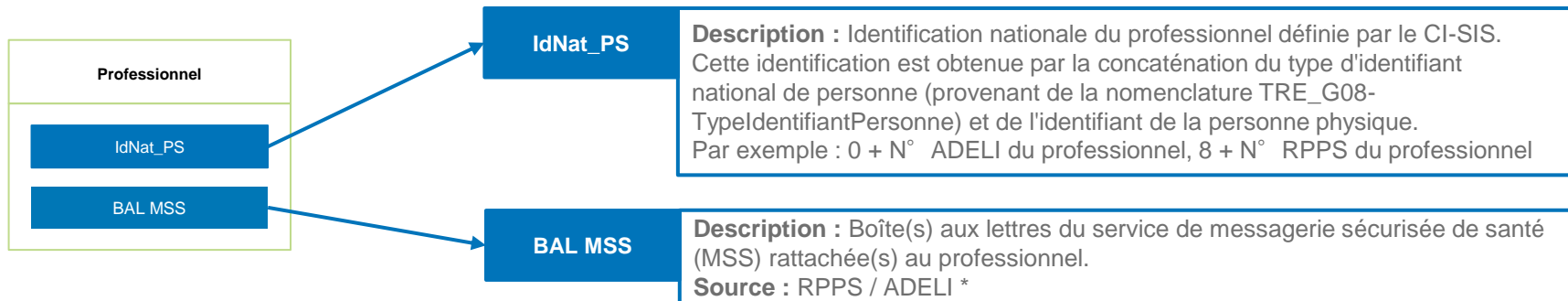


Données référence modifiables

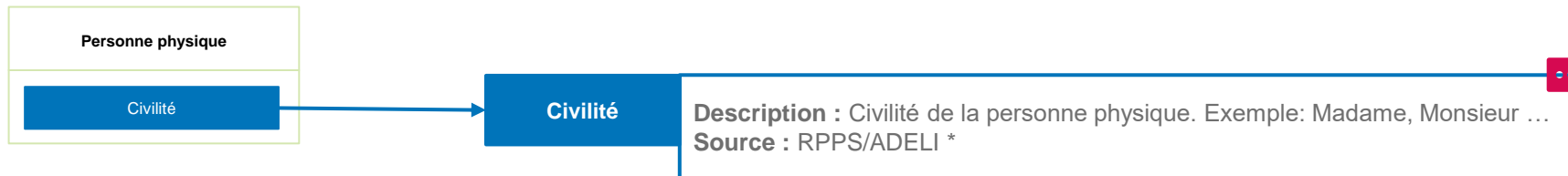


Données opérationnelles

# Attributs de Professionnel et Personne Physique



\* La saisie manuelle reste possible lors de la création d'un Professionnel directement depuis le ROR



\* La saisie manuelle reste possible lors de la création d'une Personne physique directement depuis le ROR

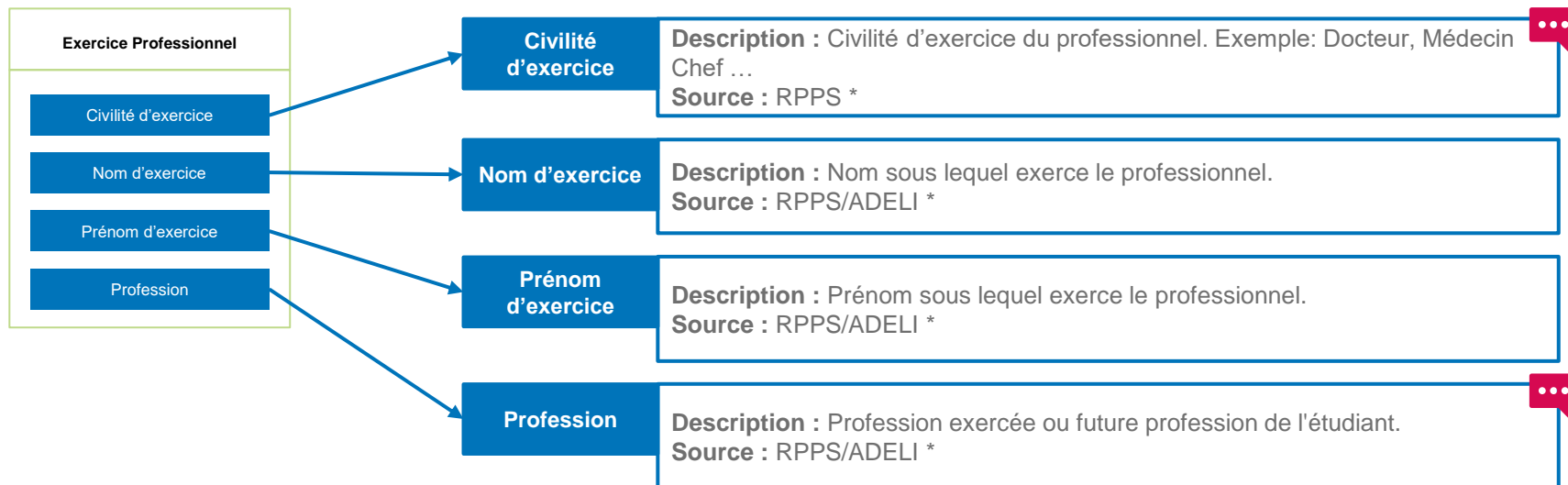


Revenir au modèle d'exposition



Nomenclatures nationales  
Si vous cliquez sur le pictogramme, vous accédez à la nomenclature nationale.

# Attributs de l'Exercice Professionnel



\* La saisie manuelle reste possible lors de la création d'un Exercice Professionnel directement depuis le ROR



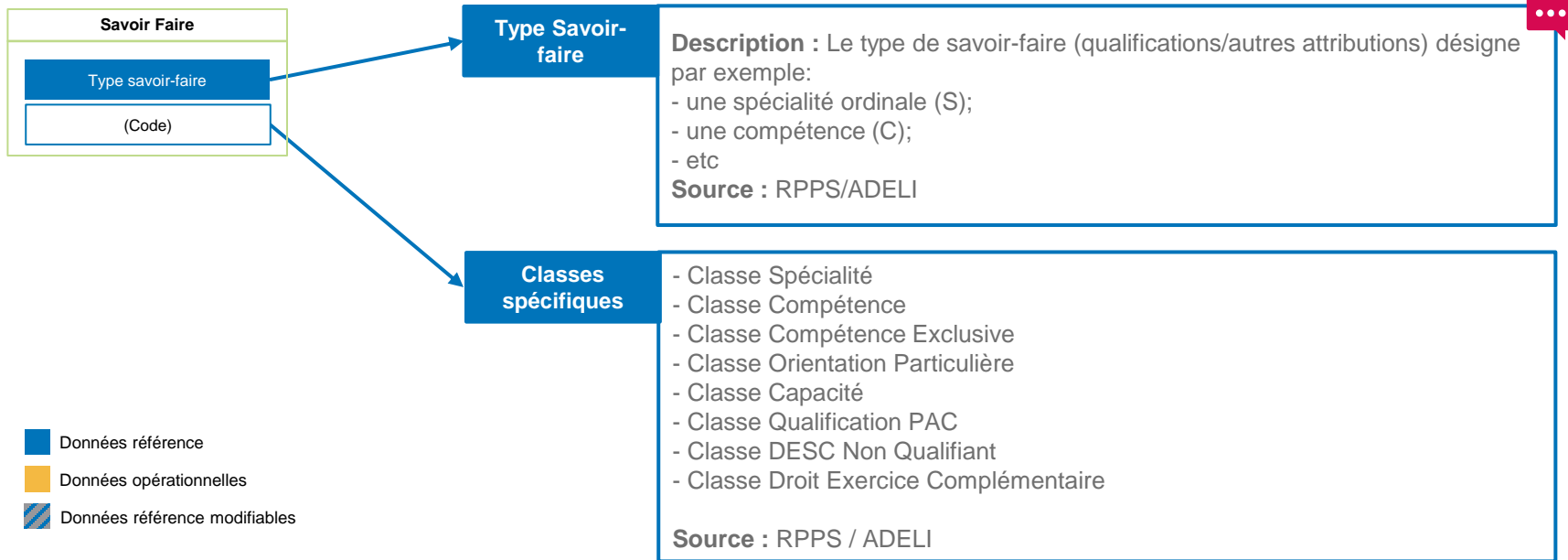
**Revenir au modèle d'exposition**



Nomenclatures nationales  
Si vous cliquez sur le pictogramme, vous  
accéderez à la nomenclature nationale.

# La classe Savoir Faire et ses attributs

La classe désigne les prérogatives d'exercice d'un professionnel reconnues par une autorité d'enregistrement sur une période donnée de son exercice professionnel, par exemple les spécialités ordinales, etc.



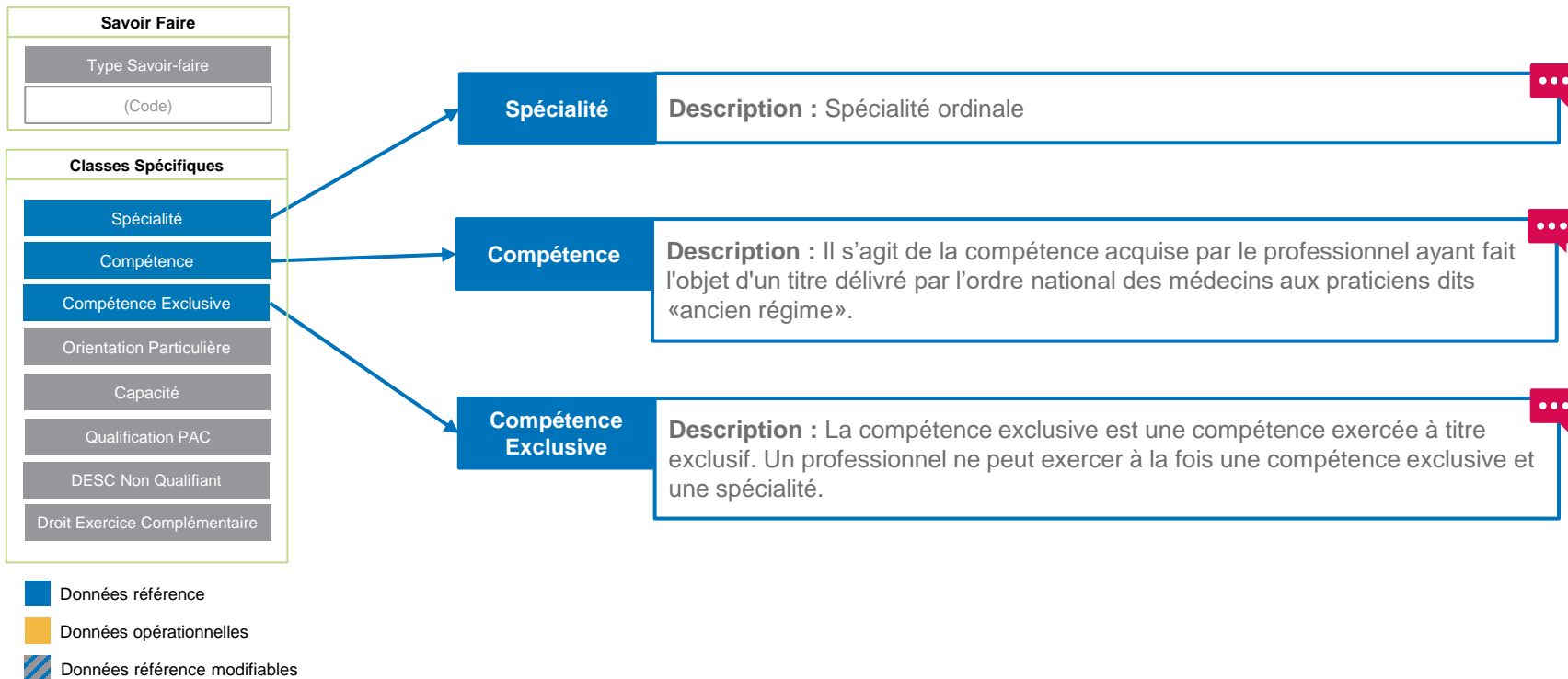
Revenir au modèle d'exposition



Nomenclatures nationales  
Si vous cliquez sur le pictogramme, vous accéderez à la nomenclature nationale.



# La classe Savoir Faire et ses attributs

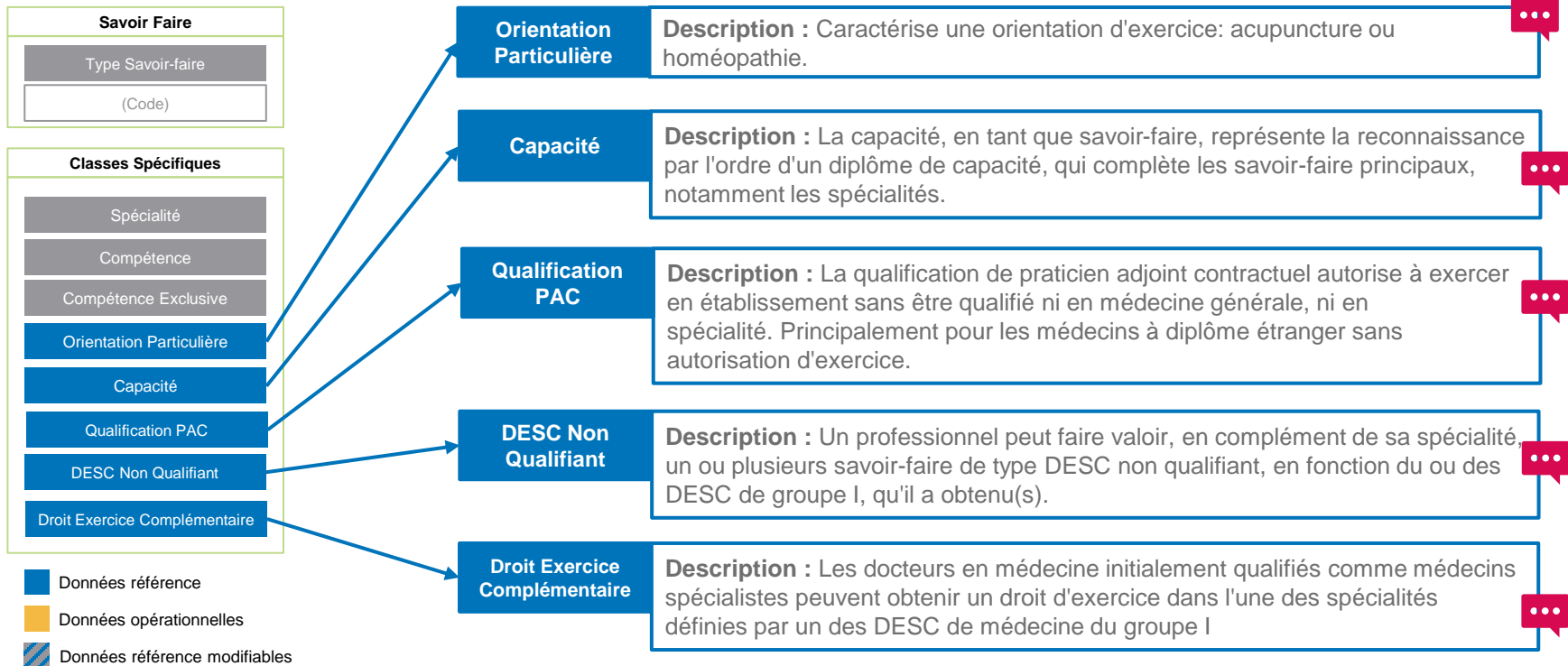


Revenir au modèle d'exposition



Nomenclatures nationales  
Si vous cliquez sur le pictogramme, vous accéderez à la nomenclature nationale.

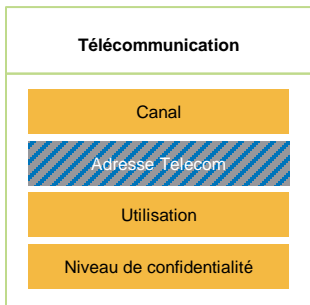
# La classe Savoir Faire et ses attributs



[Revenir au modèle d'exposition](#)



# Définition de Contact et Télécommunication



Les données de contacts sont spécifiées par les classes « **Contact** » et « **Télécommunication** ».

Ce sont des classes communes dont l'objectif de simplifier la lecture des diagrammes ; elles sont utilisées comme type de données d'un attribut d'une autre classe du modèle.

**Contact** : c'est une classe commune aux classes Entité Juridique, Entité Géographique et Organisation Interne.

Elle représente un point de contact au sein de la structure ou de l'unité, que ce soit un individu (personne physique et sa fonction) ou non (standard, admission, ...), ainsi que le niveau de confidentialité de ce point de contact.

**Télécommunication** : c'est une classe commune à Contact et à Situation Opérationnelle.

Il s'agit d'une adresse de télécommunication à laquelle le contact peut être joint (téléphone, fax, e-mail, URL, etc.), et indique le niveau de confidentialité de cette adresse.



[Revenir au modèle d'exposition](#)



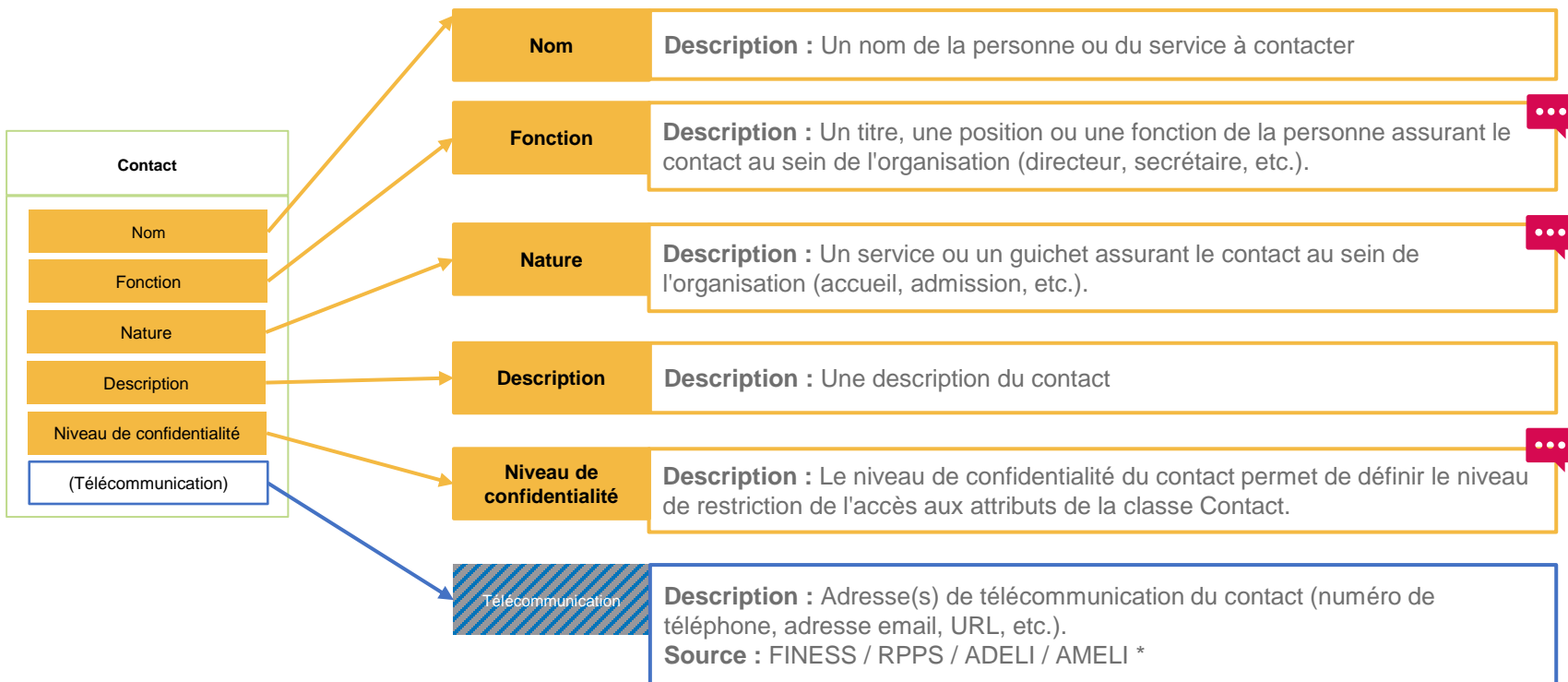
Données référence



Données référence modifiables



Données opérationnelles



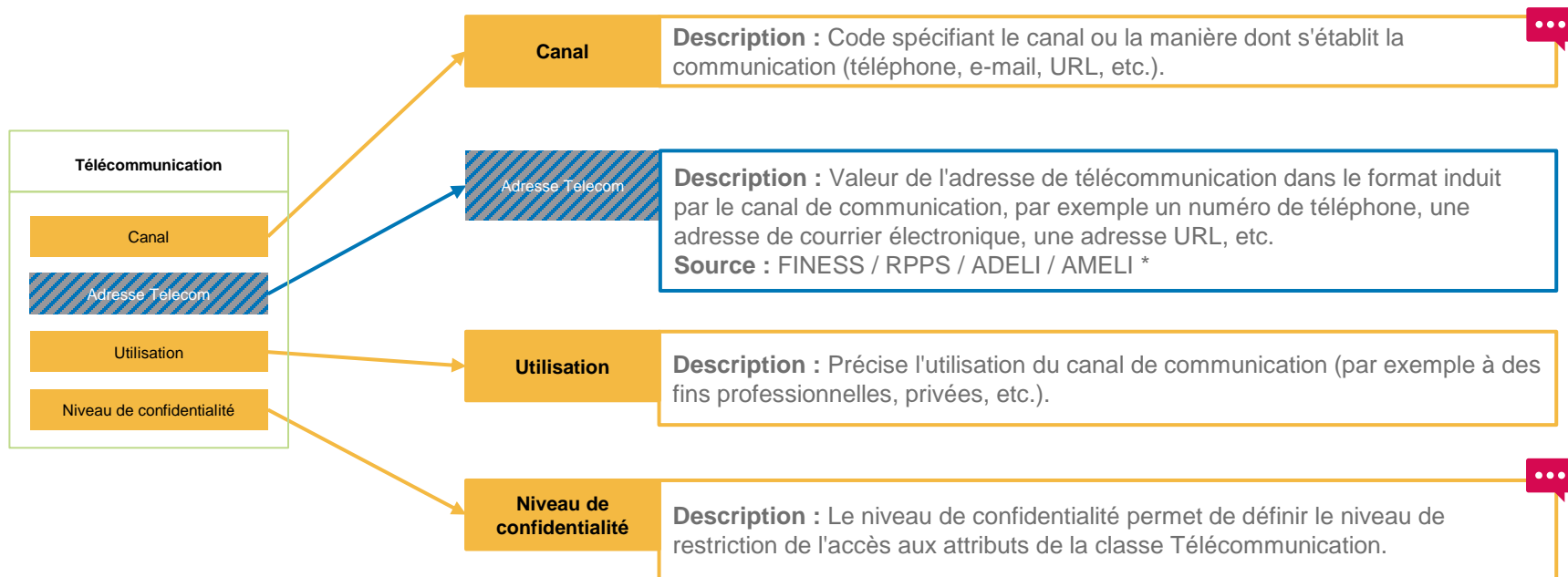
\* La saisie manuelle reste possible lors de la création d'un Contact directement depuis le ROR



**Revenir au modèle d'exposition**



Nomenclatures nationales  
Si vous cliquez sur le pictogramme, vous  
accéderez à la nomenclature nationale.



\* La saisie manuelle reste possible lors de la création d'un Contact directement depuis le ROR



[Revenir au modèle d'exposition](#)



Nomenclatures nationales  
Si vous cliquez sur le pictogramme, vous accédez à la nomenclature nationale.



## **esante.gouv.fr**

Le portail pour accéder à l'ensemble des services et produits de l'agence du numérique en santé et s'informer sur l'actualité de la e-santé.



@esante\_gouv\_fr



[linkedin.com/company/agence-du-numerique-en-sante](https://www.linkedin.com/company/agence-du-numerique-en-sante)